

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

**Les vidéos interactives comme
moyen d'intégration d'une
nouvelle forme de narration dans
le dispositif pédagogique des
cours LCOMU2910 et MCOMU2910**

Auteur : Estelle Pepinster
Promotrice : Suzanne Kieffer
Année académique 2020-2021
Master [60] en information et communication, option culture
Type de mémoire : mémoire-projet

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes auxquelles je voudrais témoigner toute ma gratitude.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma reconnaissance à la promotrice de ce mémoire-projet, madame Suzanne Kieffer, pour sa disponibilité, son exigence et surtout ses judicieux conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion. Elle m'a apporté les outils méthodologiques indispensables à la conduite de cette recherche.

J'adresse mes sincères remerciements à mon collaborateur Michel Noutcha, ainsi qu'à toutes les personnes qui par leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques m'ont permis d'évoluer au mieux dans mes recherches.

Je voudrais enfin exprimer ma reconnaissance à ma mère pour le soutien moral et intellectuel qu'elle m'a apporté tout au long de ma démarche ainsi que pour la relecture de ce mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3
1 Problématique et question de recherche.....	6
2 Cadre théorique	8
2.1 Origine et atouts de la formation à distance	8
2.2 Nécessité de remise en question de l'enseignement traditionnel	10
2.3 Le numérique au service d'une pédagogie interactive et innovante....	10
2.4 L'intervenant pédagogique, une figure indispensable.....	12
2.5 La vidéo interactive : un support pédagogique dynamique	12
2.6 Les formes d'enseignement à distance et leur fonctionnement	13
2.6.1 L'e-learning.....	13
2.6.2 L'enseignement hybride.....	14
2.6.3 Une forme d'enseignement hybride : la classe inversée	14
2.6.4 Une application d'enseignement hybride collaboratif : le jigsaw.....	16
3 Pour aller plus loin	17
4 Méthodologie	19
4.1 Une approche centrée sur l'humain	19
4.2 Calendrier du projet	20
4.3 Processus de conception : scénarisation – captation – montage.....	22
4.4 Pourquoi H5P ?	23
4.5 Discussion des choix opérés	25
5 Résultats	29
5.1 Résultats n° 1 : articulation du contenu théorique.....	29
5.2 Résultats n° 2 : intégration du prototype via le logiciel H5P	70
5.3 Résultats n° 3 : évaluations du prototype	76
5.3.1 Phase 1 : prototypage par l'équipe projet.....	76
5.3.2 Phase 2 : tests utilisateurs.....	76
5.3.3 Investissement dans la conception et l'achèvement des tâches.....	81
Conclusion	83
Bibliographie.....	86
Bibliographie du mémoire-projet	86
Bibliographie du contenu théorique du dispositif pédagogique	89

INTRODUCTION

En octobre 2020, j'ai été recrutée comme élève mémorante pour réaliser un dispositif pédagogique permettant aux étudiants de master en communication ayant le séminaire d'accompagnement au mémoire (LCOMU2910 et MCOMU2910) d'améliorer leurs connaissances quant à la mise en forme et à la bonne réalisation de leur travail de fin d'études. Des points spécifiques tels que la recherche, le référencement bibliographique et la notion de plagiat y seront abordés. Le dispositif créé, appelé « Module : mémoire », fait partie intégrante du cours « Communication Learning Ressources » (COOL) disponible sur la plate-forme Moodle. Le contrat de mémoire initial que j'avais avec ma promotrice portait sur la réalisation de quatre chapitres : « Recherche bibliographique », « Bibliographie », « Référencement dans le texte », et « Plagiat », sur une période approximative de dix mois, le temps du mémoire. Finalement, cinq chapitres ont été réalisés, l'ajout portant sur un chapitre introductif appelé « mémoire » qui fixe dès le départ les acquis d'apprentissage globaux et un contrat d'interaction en vue d'une juste utilisation du prototype.

Ce mémoire se présente comme un mémoire-projet. L'*International Standard Organization*¹ définit précisément la notion de « projet » (norme ISO 21500) :

C'est un ensemble unique de processus consistant en des activités coordonnées et contrôlées avec une date de début et une date de fin, entrepris pour atteindre un objectif.

¹ International Standard Organization. (2012). *ISO 21500:2012, Guidance on project*. Retrieved from : <https://www.iso.org/standard/50003.html>

L'atteinte de l'objectif du projet nécessite des livrables conformes à des exigences spécifiques, y compris des contraintes multiples telles que le temps, les coûts et les ressources.

Ce travail de fin d'études s'intègre dans un projet de fonds de développement pédagogique (FDP) porté par Suzanne Kieffer, Sarah Sepulchre et Sandrine Roginsky². L'objectif global est de fournir une assise identique pour le développement de compétences et de savoir-faire aux étudiants.es de l'Ecole de Communication (COMU), d'améliorer leur capacité d'auto-évaluation, d'enrichir le dispositif pédagogique des cours visés par le projet et de proposer un apprentissage hybride combinant présentiel et classe inversée.

Grâce aux fonds de développement pédagogiques, le CEFO – Conseil de l'Enseignement de la Formation³ – souhaite soutenir et encourager une culture de dynamisme et d'innovations pédagogiques ainsi que le développement des compétences pédagogiques de la communauté universitaire, au service de la qualité de la formation. Cette enveloppe vise à donner une impulsion au démarrage de nouveaux projets, qui doivent ensuite être maintenus et prolongés par les facultés, écoles ou enseignants.

La réalisation de ce dispositif éducatif a été menée en équipe : j'ai collaboré avant tout avec madame Kieffer, promotrice de mon mémoire et directrice du projet et par la suite, avec Michel Noutcha, responsable du dispositif d'évaluation du prototype. Mon mémoire est donc également « croisé » avec celui de monsieur Noutcha, j'inviterai d'ailleurs mes lecteurs à consulter son travail afin d'obtenir les détails sur la phase d'évaluation⁴.

² *Enveloppe du FDP : Vidéos interactives, intégration d'une nouvelle forme de narration dans le dispositif pédagogique des cours LCOMU2910, MCOMU2701 et MCOMU2910.* (n.d.), Unpublished document, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

³ <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/conseil-de-l-enseignement-et-de-la-formation.html>

⁴ Noutcha, M. (in press). *Efficacité pédagogique d'exercices interactifs H5P : une étude de cas sur la recherche bibliographique dans le séminaire d'accompagnement du mémoire* (Master's thesis). Université catholique de Louvain-la-Neuve, Louvain-la-Neuve.

Monsieur Noutcha et moi-même avons fonctionné en tandem : il m'a, tout au long du processus de conception, suggéré quelques modifications à apporter au produit initial et j'ai par la suite ré-implémenté les corrections nécessaires (elles sont présentées en annexe 3).

Ce projet-mémoire évoluera en deux temps et répondra à la structure suivante :

D'abord, je délimiterai la problématique et la question de recherche puis j'exposerai le cadre théorique existant sur la thématique qui nous intéresse ici, notamment les notions d'apprentissage hybride, de compétences transversales et de classe inversée. J'adopterai ensuite un positionnement personnel. Et enfin, j'expliquerai la méthodologie adoptée quant aux phases de conception et d'évaluation du dispositif pédagogique.

La phase des résultats qui suivra constituera la plus grande partie de ce mémoire. Elle présentera les résultats en trois étapes distinctes : l'articulation du contenu théorique, l'intégration du prototype via le logiciel H5P et l'évaluation du prototype par les pairs et les utilisateurs-test.

Pour terminer, nous ferons le point sur les résultats obtenus et les difficultés rencontrées.

1 PROBLÉMATIQUE ET QUESTION DE RECHERCHE

Le système éducatif actuel connaît de profondes mutations provoquées principalement par l'émergence de la digitalisation. En effet, suite à l'émergence des médias traditionnels et plus largement la démocratisation du web, l'information est aujourd'hui disponible partout et tout le temps, sous diverses formes : de l'article scientifique au tweet, du podcast à la vidéo, etc. Si l'enseignement actuel veut se rapprocher au plus près des besoins et des attentes de la jeune génération, il doit prendre en compte ces nouvelles façons de communiquer et choisir de s'allier avec le digital en mettant en place des moyens éducatifs plus engageants, comme les vidéos interactives et les exercices en ligne par exemple. Ce recours à la digitalisation dans l'enseignement peut aussi être une échappatoire. Ainsi, en 2020 et 2021, malgré la crise sanitaire mondiale liée au Covid 19 qui a perturbé toute l'organisation scolaire, les plates-formes numériques telles que Moodle ou encore Teams, ainsi que l'hybridation des moyens éducatifs ont permis à l'enseignement de continuer. La pandémie est encore tenace, l'avenir reste incertain... Une adaptation des moyens éducatifs dans le sens d'une intégration du numérique semble être une solution pour assurer la viabilité et l'évolution du système éducatif.

De quelle manière l'hybridation des moyens éducatifs peut-elle révolutionner le système éducatif traditionnel ? Comment fonctionne « la classe inversée » ?

Quels sont les atouts des différentes méthodes d'apprentissage à distance pour un enseignement de qualité ?

Quelles sont les contraintes de ce type d'enseignement ?

Quel sera l'avenir et la place de l'enseignant ?

Quels modes d'évaluation mettre en place ?

En quoi les vidéos interactives peuvent-elles être une source d'enrichissement dans le dispositif pédagogique et contribuer plus largement à une culture de dynamisme pédagogique au service de l'éducation ?

Autant de questions auxquelles ce mémoire va tenter de répondre.

Les dix dernières années seront prises en compte afin d'englober les études qui ont déjà été menées sur le sujet. La situation de la Belgique francophone sera examinée, même s'il est possible qu'elle soit brièvement comparée avec celle d'autres pays du monde.

Notre population cible sera constituée d'élèves du supérieur, et plus particulièrement ceux de master en Communication de l'UCL et de l'UMons. Notre approche sera tantôt historique, tantôt sociologique, tantôt éthique.

Question de recherche problématisée :

Dans quelle mesure la digitalisation et l'hybridation des moyens éducatifs vont-elles d'une part, contribuer à l'innovation pédagogique au service d'une formation de qualité ; et d'autre part, par le biais de vidéos interactives, solutionner les lacunes des étudiants en LCOMU2910 et MCOMU2910 quant à l'élaboration et la mise en forme d'un travail de recherche scientifique ?

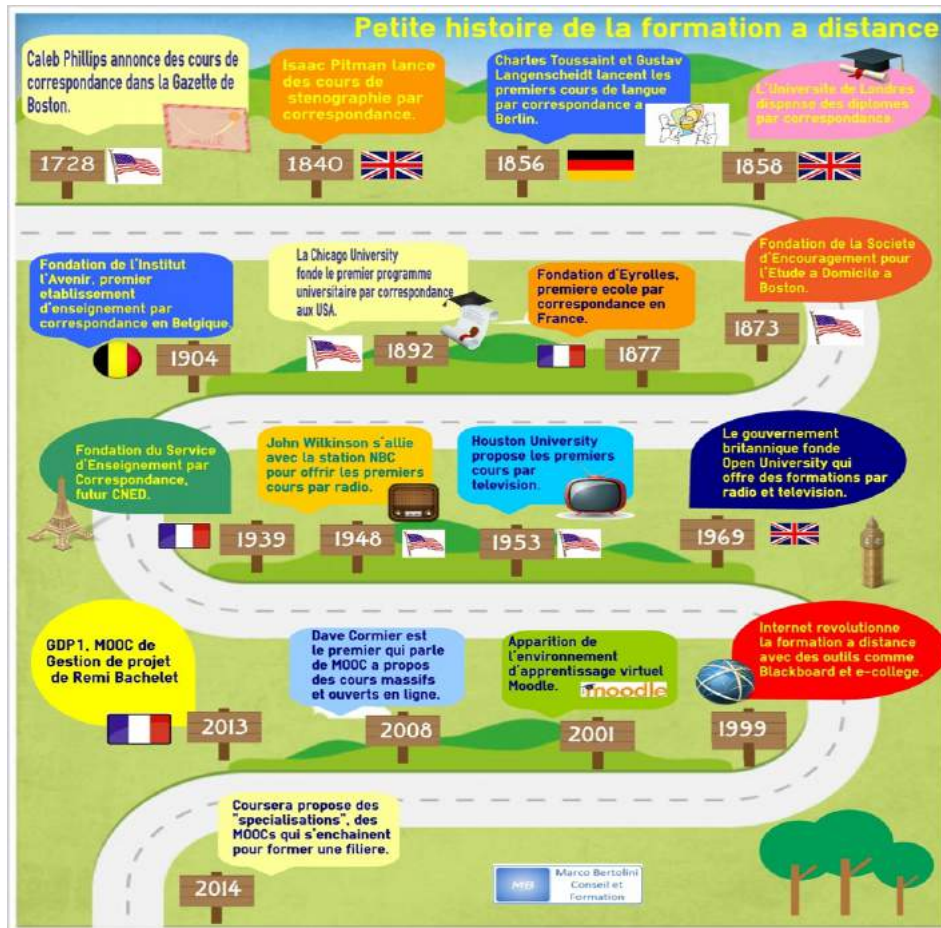
2 CADRE THÉORIQUE

2.1 Origine et atouts de la formation à distance

La formation à distance : une histoire vieille de près de trois siècles ! Les débuts de l'enseignement à distance remontent à 1840, année même de l'apparition du timbre-poste. Cette innovation permet à Isaac Pitman de diffuser en Angleterre des formations par correspondance. Il met notamment au point des cours de comptabilité destinées aux commerçants britanniques. Par la suite, les initiatives en faveur de l'enseignement à distance sont multipliées et aujourd'hui, et plus particulièrement depuis le milieu des années 90, la popularité de l'enseignement à distance subit une ascension fulgurante, dans les pays occidentaux mais également dans le reste du monde. Mais ce qui a révolutionné l'enseignement à distance pour toujours, c'est Internet (Bertolini, 2014).

Dès 2001, la plateforme *Moodle* fait son apparition, proposant des interactions entre les apprenants en ligne. Et puis, en 2012, les MOOC – Les *Massive Online Open Course* – prennent leur essor et mobilisent des centaines d'universités dans le monde. Le principe de ces MOOC est attrayant : des cours ouverts, gratuits, en ligne et auxquels chacun peut s'inscrire pour obtenir un certificat, par pure curiosité ou encore pour s'améliorer en vue d'une promotion par exemple.

Même si de nombreuses critiques ont été émises quant à leur efficacité pédagogique, notamment la déshumanisation ou la recherche d'économie, les MOOC présentent « les atouts potentiels du numérique pédagogique par la démocratisation de l'accès à l'éducation » (Cisel, 2015, p. 100). Bertolini (2014) constate en effet un engouement remarquable pour les MOOC qui, selon lui, contribuera à la naissance d'autres formes de formations en ligne à l'avenir.



« Petite histoire de la formation à distance » (Bertolini, 2014).

Le contexte de l'enseignement est en forte évolution depuis quelques années et la mobilité européenne et internationale des étudiants est une réalité. L'harmonisation de l'espace européen de formation s'impose et doit entraîner des réformes de programmes dans tous les établissements. Grâce au numérique, le système de cours en ligne doit permettre, selon Docq, Lebrun et Smidts, de « faire face à certains problèmes organisationnels » (2010, p. 51). Ils mettent en avant que, depuis la fin des années 1990, à l'UCL, de plus en plus d'enseignants expérimentent activement l'intégration des multimédias et des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) dans leurs enseignements.

2.2 Nécessité de remise en question de l'enseignement traditionnel

Les compétences attendues chez les étudiants futurs professionnels du 21^{ème} siècle sont principalement « l'esprit critique, le travail en équipe, la créativité, la capacité d'entreprendre, d'innover,... » (Docq, Lebrun, & Smids, 2010, p. 50). On constate de nos jours un hiatus entre ces attentes d'un modèle pragmatique d'apprentissage et le mode traditionnel d'enseignement, strictement informatif, transmissif et figé. Gabriel Racle (1980), chercheur canadien, met en évidence les faiblesses de nos pédagogies traditionnelles et de leur démarche linéaire, unidimensionnelle, où il s'agit juste de « transférer des contenus dans un contenant » (p. 27) sans tenir compte des potentialités de tout enfant. Ainsi, trop d'étudiants le vivent avec ennui, fatigue, et même parfois avec phobie et peuvent se voir catalogués de cancrs ou encore de « retardés ». Nebra (2015), de son côté, souligne nécessité de réajuster notre forme scolaire pour le 21^{ème} siècle en repensant le cadre traditionnel et académique où l'enseignant est davantage perçu comme l'unique détenteur du savoir.

Dans cette optique, l'acquisition des compétences numériques par les élèves peut être vue comme une opportunité d'innovation pédagogique.

2.3 Le numérique au service d'une pédagogie interactive et innovante

Les élèves actuels appartiennent à la génération communément appelée « génération Z », ils ont grandi avec internet, incarnant le mythe du « digital natives ». Knauf et Falgas (2020) évoque cette jeunesse qui, de nos jours, ne peut envisager la vie sans outils numériques. Dès lors, ces nouvelles façons de communiquer doivent être prises en compte dans l'enseignement actuel et servir de support à l'enseignement à distance. Veran se pose cette question : « *Et si l'acquisition des compétences numériques par les élèves passait aussi par la nécessité de repenser notre forme scolaire pour le 21^{ème} siècle ?* » (2015, p. 74).

Cependant, Bolland et al. (2020) affirment qu'il serait erroné de considérer que tous les jeunes d'aujourd'hui maîtrisent les outils numériques : beaucoup auraient besoin d'accompagnement de manière à ne plus être un simple consommateur mais un utilisateur averti car la technologie ne doit pas contribuer à asservir son utilisateur. L'utilisation de l'outil numérique n'a de sens que si ce dernier est au service de la pédagogie et de l'apprentissage des élèves ; qu'il permet la communication et le travail collaboratif à distance entre l'apprenant et l'enseignant.

Cisel ajoute que « c'est l'usage que l'on en fait , plus que le support lui-même, qui en fait sa valeur pédagogique » (2015, p.105). L'évolution technologique est vecteur de nouveaux rapports aux savoirs et permet d'accorder une plus grande attention au développement global de l'apprenant.

Néanmoins, des problèmes techniques peuvent survenir lors des séances : connexion, lenteur, sons saccadés, images brouillées,... et peuvent ainsi compromettre la qualité de l'apprentissage. Selon Reynders (2020), si l'on veut éviter ce genre de problème et garantir le succès de l'hybridation afin d'éviter la fracture numérique, il y a lieu de mettre à disposition de tous les acteurs (établissement, enseignant et apprenant) des outils numériques puissants, rapides et parfaitement connectés. La mise en place d'une structure technique, financière et politique doit être une priorité. Reynders admet que des efforts dans ce sens sont déjà consentis : 200 implantations wallonnes sur 3000 ont été dotées d'un réseau professionnel et sécurisé. Des campagnes d'équipement numérique sont également organisées et financées par la Wallonie pour les établissements scolaires. Enfin, depuis deux ans, les enseignants reçoivent un incitant à l'acquisition d'un ordinateur personnel : une prime annuelle de 100 euros. Mais tout cela reste insuffisant et l'aide au financement des connexions personnelles et des formations des enseignants doit encore être renforcée (Reynders, 2020).

2.4 L'intervenant pédagogique, une figure indispensable

Dans cette conception innovante d'un enseignement numérique et à distance, l'enseignant, loin de tomber dans les oubliettes, reste plus que jamais une figure indispensable. Il devient un guide, un chef d'orchestre qui aura plus de temps pour seconder l'élève dans ses difficultés. Il va « passer du modèle du maître par nature à celui de mentor bienveillant qui accompagne les apprentissages connectés » (Veran, 2015, p.73). Il pourra mettre en place un réel suivi personnalisé des élèves, maintenir leur intérêt en proposant des activités variées et de courte durée, basées sur l'interaction.

De plus, l'évaluation et la certification des acquis doivent rester les rôles principaux de l'enseignant. Selon Cisel (2015), il serait impensable de remplacer le campus par des cours exclusivement en ligne et de délivrer des certificats ayant une valeur sur le marché du travail sans la validation d'une équipe pédagogique.

2.5 La vidéo interactive : un support pédagogique dynamique

La vidéo interactive, contrairement à la vidéo classique, est selon Bertolini (2021), tout bénéfique pour les apprenants. En proposant des scénarios interactifs, elle délivre immédiatement un contenu théorique suivi d'exercices en ligne et de feedback. Elle permet aux apprenants de vérifier leur compréhension et la mémorisation des nouvelles notions, de maintenir un niveau élevé d'attention pendant un temps plus long, d'interagir avec la nouvelle matière et donc de se l'approprier vraiment. Cela nous renvoie à la méthode du « *learning by doing* » exposée par Rozier (2010). C'est une vidéo cliquable qui permet à l'apprenant d'aller directement vers les éléments d'informations qui l'intéressent et de devenir l'acteur de sa propre information. Il est possible pour l'enseignant de créer ses propres vidéos interactives grâce à différents outils, comme H5P par exemple, et ce, même si le niveau d'informatique ou de connaissances en codage est peu élevé.

2.6 Les formes d'enseignement à distance et leur fonctionnement

2.6.1 L'e-learning

L'e-learning est une forme d'apprentissage qui utilise exclusivement des supports électroniques et souvent une connexion internet.

Les cours sont proposés en ligne et sont organisés de manière à ce que l'apprenant puisse gérer l'apprentissage seul, à son rythme, de manière complètement indépendante et autonome, en dehors de toute contrainte spatiale et temporelle. Il est donc indispensable que l'élève ait accès aux documents à tout moment et sur tous les supports possibles.

Ce type d'enseignement présente des avantages. Il permet la continuité des apprentissages dans des situations extrêmes : par exemple, des élèves éloignés de l'école pour raisons de santé ou encore une interdiction de se déplacer vers l'établissement scolaire pour raison sanitaire . Il permet aussi à l'apprenant de progresser dans les compétences transversales car il exige une grande autonomie et indépendance ainsi qu'une responsabilisation dans le gestion du temps. Enfin, le support numérique peut par son attractivité renforcer l'implication et la motivation des élèves.

Mais il comporte aussi des limites. En effet, l'apprentissage sur des supports numériques ne convient pas nécessairement à toutes les disciplines.

De plus, tous les apprenants ne sont pas autonomes et ont besoin d'être accompagnés. Sans une assistance, certains peuvent ressentir un sentiment d'abandon et un risque de décrochage scolaire peut apparaître. Enfin, une surconsommation d'écran peut entraîner un risque d'addiction et d'abrutissement. Sans oublier les problèmes techniques évoqués précédemment.

2.6.2 L'enseignement hybride

L'enseignement hybride est flexible, mixant et alternant apprentissage en présentiel et à distance en e-learning. Il permet de répondre aux nécessités d'interactions sociales : l'élève pour lequel la distance dans l'enseignement est difficile à apprivoiser se sentirait mieux accompagné lors des réunions en ligne et des séances d'apprentissage en classe réelle notamment ; il risque ainsi moins de décrocher.

Les cours peuvent être dirigés à distance par un enseignant qui impose les moments et les modes de diffusion de l'apprentissage. Une visio-conférence par exemple, où tous doivent être connectés au même moment va, selon Macedo-Rouet (2009), donner à l'apprenant le sentiment rassurant d'un dialogue « réel » avec des interlocuteurs. Ainsi, les outils numériques permettent des contacts entre pairs à distance, laissant place à des questions-réponses immédiates et au travail collaboratif entre l'apprenant et l'enseignant. Il permet également d'élaborer un enseignement différent selon les besoins spécifiques des élèves avec la possibilité d'adresser des explications individuellement, en pratiquant une pédagogie différenciée notamment.

2.6.3 Une forme d'enseignement hybride : la classe inversée

Le concept de la classe inversée est relativement récent. Selon Roy (2014), il a été introduit sous l'appellation de *Flip teaching* par deux professeurs du Colorado, Bergmann et Sams, au début du 21^{ème} siècle. En 2012, suite à la publication de l'ouvrage « *Flip your classroom* », de Bergmann et Sams, adapté en français par « *Classe inversée* », on assiste à l'émergence du concept en francophonie, surtout en Europe. De nos jours, ce concept pédagogique connaît un véritable engouement en France, en Belgique, en Suisse, au Québec.

Dans son fonctionnement, cette méthode d'apprentissage inverse le concept traditionnel de la classe en misant sur une organisation radicalement différente du temps de travail à l'école: le temps en classe est consacré aux activités d'apprentissage actives, aux exercices, ou encore aux discussions, alors que la découverte et l'apprentissage des savoirs se font hors de la classe, les contenus théoriques étant disponibles avant la période de classe grâce aux vidéos, podcasts ou autres médias. Ainsi, la classe inversée permet une hybridation entre présence en classe et activités hors de la classe dans une perspective dynamique et est une façon de capter les élèves peu enclin à écouter de longues heures en classe. De plus, elle entraîne un « effet boomerang » (De Poortere, 2018) car certaines activités à distance vont redonner du sens à la présence, les activités en présence invitant à leur tour à enrichir le travail en distanciel. Avant la classe, l'élève devra réaliser des activités de recherche d'informations et de préparation d'exposés entre autres. De Poortere met en exergue que cette technique pédagogique rend l'apprenant davantage actif : en dehors de la classe, il s'alimente intellectuellement et théoriquement via des vidéos ; une fois en présentiel, il partage avec la classe et ainsi forme les autres apprenants en classe.



« La classe traditionnelles et la classe inversée »⁵

⁵ <http://urlr.me/fp5RF>

Selon Lebrun (2015), l'évaluation continue est parfaitement adaptée aux classes inversées. Kieffer (2020) y recourt dans sa pratique pédagogique puisqu'elle combine travaux individuels, travaux de groupe et tests de connaissances, permettant de la sorte d'évaluer toutes les acquis d'apprentissage (AA). Grâce aux divers moyens numériques accessibles à tout moment, les étudiants peuvent étudier, s'autoévaluer à leur rythme et en toute autonomie.

2.6.4 Une application d'enseignement hybride collaboratif : le *jigsaw*

Suzanne Kieffer, professeure et chercheuse en Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication à l'UCL, a testé le *jigsaw*, une application d'enseignement hybride collaboratif, avec ses étudiants universitaires. En effet, interpellée par la crise sanitaire Covid-19 qui a fortement perturbé le déroulement des pratiques habituelles d'enseignement durant l'année académique 2019-2020 en imposant un passage radical du présentiel au distanciel, elle a senti toute l'urgence d'adapter les dispositifs pédagogiques en place.

Elle définit cet enseignement comme « une méthode d'apprentissage collaboratif qui consiste à faire travailler les étudiants ensemble pour maximiser leur propre apprentissage et celui de leurs pairs » (Kieffer, 2020), reposant fortement sur le numérique et combinant enseignement par projet, cours magistraux et classe inversée. Le *jigsaw* permet de basculer rapidement et en douceur du présentiel au distanciel et inversement.

Dans la pratique, le *jigsaw* porte sur un portefeuille de lecture composé d'articles scientifiques formant, à la manière d'un puzzle, un ensemble cohérent. Il se déroule sur trois étapes, place les étudiants dans une perspective d'apprentissage actif et suscite constamment l'interaction, la discussion et l'évaluation (Kieffer, 2020).

3 POUR ALLER PLUS LOIN ...

Au terme de cette présentation de l'état de l'art, je peux me rendre compte que les propos tenus par les auteurs consultés, et les théories qui s'en dégagent, apportent déjà quelques réponses aux questions que je me pose et suscitent ma réflexion.

Tout d'abord, il me semble judicieux d'investir dans l'ingénierie des cours à distance afin de préparer de solides structures informatiques, techniques et logistiques, adaptées à la génération d'étudiants actuels.

Le numérique dans l'enseignement serait une manière de garantir le fonctionnement du système éducatif face aux crises futures éventuelles. Néanmoins, le revers de la médaille existe bien ici aussi : nous venons de vivre durant cet été 2021 une crise « climatique » : de graves inondations qui ont fortement porté atteinte aux connexions internet, paralysant de nombreux secteurs : administratif, économique et autres. Un système éducatif totalement dépendant de la communication numérique s'en trouverait également fortement paralysé !

Je suis en fait convaincue qu'il est important dans notre système éducatif de « penser l'hybridité », comme le dit Reinders (2020), et de privilégier les formes d'apprentissages plurielles au service des compétences transversales, sans se cantonner au tout numérique ou tout collaboratif. Le présentiel ne doit pas disparaître, il me semble important pour l'élève de pouvoir, dans une atmosphère humaine et chaleureuse, s'assurer de la bonne compréhension de la matière.

Et pour terminer cette réflexion, je partage les craintes de Reinders (2020) sur l'avenir du métier des enseignants, eux qui resteront toujours, malgré la machine, les vecteurs principaux du dynamisme pédagogique. Contraints de devoir modifier leurs pratiques professionnelles, ces derniers sont-ils prêts à investir du temps et de l'énergie dans la conception de cours informatisés ? Y sont-ils suffisamment préparés ?

La Fédération Wallonie-Bruxelles, consciente de l'importance de les encadrer dans cette démarche, a récemment proposé un dossier fourni : « Se lancer dans la pédagogie hybride et à distance avec le numérique » dans lequel les enseignants peuvent trouver des propositions d'activités, d'outils, d'organismes de formation, etc. (Bolland et al., 2020).

Et du côté des apprenants, l'élève peu initié à l'informatique sera-t-il motivé à se former et à suivre ses cours en ligne ? Ne va-t-il pas se sentir perdu, abandonné ?

4 MÉTHODOLOGIE

« Rapid Contextual Design : a How-to-Guide to Key Techniques for User-Centered design » est un des ouvrages de référence de Karen Holtzblatt, Jessamyn Burns Wendell et Shelley Wood (2005); il a été un pilier dans la définition de la méthodologie choisie pour mener à bien ce mémoire-projet.

4.1 Une approche centrée sur l'humain

L'élaboration du dispositif pédagogique a été englobé dans une approche *User-Centered Design* où l'humain est au centre du processus de développement ; celle-ci invite l'équipe de conception à se rendre compte des besoins de ses utilisateurs d'une part, et des possibilités qu'offre la technologie pour les satisfaire d'autre part.

Pour se faire, tant pour la conception d'une interface que pour les tests d'utilisabilité, il est important d'imaginer le scénario et d'imaginer au mieux l'élève-type qui utilisera le dispositif. Ainsi, j'ai imaginé un persona sur base du modèle exposé par le site de référence « Usability.gov »⁶ : il s'agit de Zoé, jeune femme de 24 ans, étudiante de master en communication à l'UCL. Celle-ci doit réaliser son travail de fin d'études pour juin 2022 et n'est pas à l'aise avec l'approche du mémoire. Elle ne se considère pas comme la plus studieuse de sa classe et elle sait qu'elle n'est pas toujours la plus concentrée lorsqu'il s'agit d'écouter un cours pendant deux heures d'affilée ; Zoé est pourtant perfectionniste et n'aime pas réaliser les tâches à moitié. Ne pas comprendre ce qu'on attend d'elle la décourage et elle aimerait obtenir des outils supplémentaires afin d'entamer son mémoire avec plus de sérénité.

⁶ Usability.gov.(n.d.). *Personas*. Retrieved August 10, 2021 from <https://www.usability.gov/how-to-and-tools/methods/personas.html>

Ses attentes envers le dispositif : des conseils sur la forme d'un mémoire, des astuces pour une bonne recherche afin de récolter des sources pertinentes, des explications détaillées sur l'élaboration d'une bibliographie correcte, ce qu'il faut faire et ne pas faire lorsqu'on reprend les idées de quelqu'un d'autre, des encouragements, etc. Afin de répondre au mieux aux besoins de cette élève fictive, j'ai tenté de me mettre à sa place. Moi-même étudiante, il m'a été plus facile d'amorcer ce processus d'empathie ; néanmoins, tous les élèves ne sont pas comme Zoé et même si ce persona m'a aidée dans le processus créatif pour la conception du produit, j'ai parfois tenté de prendre mes distances avec elle.

Pour la phase d'évaluation, dans l'ouvrage de référence consulté (Holtzblatt et al., 2005), la technique du « *test-and-refine* » est valorisée : d'abord le produit est évalué et amélioré par l'équipe de conception, ensuite cette démarche évaluative se voit réitérée et ce sont de véritables élèves de master en communication qui testent le produit une nouvelle fois. Cette manière de procéder permet la discussion entre l'enquêteur et l'utilisateur, ces derniers devenant de véritables partenaires dans le développement du nouveau produit. Elle permet aussi de connaître grâce aux nombreux feed-back les erreurs afin de les corriger avant le véritable lancement du produit sur le marché.

4.2 Calendrier du projet

Plusieurs réunions ont été organisées avec madame Kieffer (cf. annexe 1) pour définir le sujet de chaque chapitre, évaluer la pertinence des informations retenues et les exercices choisis. Par la suite, Michel Noutcha a rejoint l'équipe et à trois, nous avons proposé des modifications à apporter au produit initial (cf. annexe 2 – Modifications apportées au prototype).

Après avoir effectué une série de modifications suite à ces rendez-vous d'équipe, Michel et moi-même avons entamé dès le 19 mai dernier, la phase d'évaluation auprès d'utilisateurs-test volontaires, réitérant par ailleurs l'évaluation du produit déjà amélioré au préalable.

Durant cette période, cinq chapitres ont fait l'objet d'évaluation par 12 étudiants, répartis uniformément en 3 groupes nommés « Alpha », « Bravo » et « Charlie ». Le groupe Alpha a été assigné au chapitre 0 et 1 (« Mémoire » et « Recherche bibliographique ») ; le groupe Bravo a analysé le chapitre 2 (« Bibliographie »), le plus conséquent en terme de contenu; enfin le groupe Charlie a testé les chapitres 3 et 4 (« Référencement dans le texte » et « Plagiat »). Préalablement, nous avons envoyé un message électronique afin de recruter des étudiants-volontaires qui, comme notre persona (Zoé), sont étudiants de master en Communication à l'UCL ou à l'UMons. Via cette invitation, il leur était possible de prendre rendez-vous ; lorsqu'une personne répondait favorablement, un formulaire de consentement, un questionnaire démographique et un pré-entretien lui étaient aussitôt envoyés. L'objectif de ces formulaires était d'obtenir l'accord d'utilisation des données personnelles et de l'image des étudiants (même si des noms fictifs leur ont été attribués), de connaître la situation de chacun (genre, âge, ...) et enfin de savoir si l'étudiant avait déjà des notions sur le sujet (recherche et référencement bibliographique, plagiat).

Les passations se sont déroulées sur Teams, crise sanitaire oblige. Lors de celle-ci, monsieur Noutcha et moi-même encadrions chaque expérimentateur tout au long de l'évaluation. L'activation de la caméra du volontaire était demandée afin de permettre à l'observateur de scruter le comportement de celui-ci. Au terme du ou des chapitre.s du module, un lien conduisant à un questionnaire d'évaluation du dispositif ainsi qu'un autre questionnaire de « rétention à court-terme » étaient envoyés à l'étudiant. Et enfin, après tout cela, l'interview et les questions supplémentaires de l'observateur clôturaient le rendez-vous.

L'objectif de toutes ces étapes a été d'identifier tout problème d'utilisabilité, de collecter des données qualitatives et quantitatives et de déterminer la satisfaction du participant à l'égard du produit.

La méthodologie entreprise pour cette phase d'évaluation s'est principalement basée sur les outils fournis via le site *Usabilité.gov*⁷. Pour plus de renseignements sur celle-ci et sur les questionnaires utilisés lors du processus d'évaluation, j'invite mes lecteurs à se référer au mémoire de mon collègue Michel Noutcha, responsable du dispositif d'évaluation du produit. Etant à l'origine de la conception du dispositif, je me focaliserai davantage sur les interviews, sur les points forts et les propositions d'amélioration qui ont été avancées par les apprenants afin de proposer une dernière fois des modifications avant le lancement du produit (cf. Résultats n°3 – Évaluations du prototype).

4.3 Processus de conception : scénarisation – captation – montage

Le processus de création s'est globalement déroulé selon la même logique. Tout démarre d'une recherche documentaire pour aboutir ensuite à une synthèse des éléments retenus (cela implique le choix et la hiérarchisation de l'information).

Ensuite, chaque type de contenu se voit assigné un type de support communicationnel : il peut s'agir d'un texte, d'une image, d'une vidéo classique ou interactive et enfin, de divers types d'exercice.

Après cette attribution, place à la création du visuel. Principalement élaboré via *Canva*⁸, le visuel est indispensable pour la vidéo et peut être aussi utilisé pour renforcer le design d'un exercice ou d'un chapitre.

⁷ Usability.gov.(n.d.). *Planning a Usability Test*. Retrieved April 23, 2021 from <https://www.usability.gov/how-to-and-tools/methods/planning-usability-testing.html>

⁸ <https://www.canva.com>

Presque simultanément, la voix-off énonciative du contenu informatif est captée. Ici, c'est le micro *Zoom H2n* qui a été utilisé pour mener à bien cette étape. S'en suit alors le montage où visuel et voix-off sont assemblés ; celui-ci a été élaboré via le programme *iMovie*.

L'étape ultime réside dans l'adaptation et la publication des éléments via H5P sur le moodle du cours et tous les chapitres ont été agencés de manière verticale, sous forme de dépliant grâce à l'option « Column » du logiciel. Toute cette démarche résulte d'un processus long qui demande d'adopter une rigueur dans sa démarche et d'être pleinement concentré afin d'éviter toute erreur de conception décourageante pour le créateur (cf. annexe 3 – Investissement en temps pour la conception du dispositif et son intégration à H5P).

4.4 Pourquoi H5P ?

HTML5 Package (H5P)⁹ est un logiciel libre d'accès développé depuis 2014 et disponible seulement en langue anglaise ; il peut être interfacé dans *Drupal*, *Moodle* ou encore *WordPress*. Grâce à ses nombreuses possibilités, notamment par ses modes d'interaction divers, il ouvre un large spectre créatif et permet d'adapter au mieux le produit livré aux utilisateurs cibles. Parmi les exercices proposés par le logiciel, et en fonction de l'utilisation qui en a été faite lors de la conception du module « Mémoire », nous retiendrons particulièrement les exercices purement informatifs comme :

- La vidéo classique. Elle est utilisée pour traiter un contenu minimaliste et facile de compréhension ou pour proposer un récapitulatif sur des informations déjà explicitées auparavant, ou encore pour intégrer dans le module une animation telle qu'un GIF, ce dernier devant être préalablement convergé en format « mp4 ».

⁹ <https://h5p.org>

- L'image. Elle est utilisée pour mettre en évidence un point de cours, une consigne, ou un schéma par exemple ; elle est aussi très utilisée ici pour esthétiser et mettre en forme chaque chapitre du cours (travail des titres et des sous-titres introduits en format jpg).
- L' « image slider », quant à lui, regroupe une série d'images pouvant défiler horizontalement et permet d'introduire du contenu supplémentaire de manière originale.
- Concernant l'exercice « hot spots image », il permet d'ajouter à une image des « pop-up » qui une fois cliqués, renvoient à une multitude d'informations supplémentaires.
- Le texte est utile pour introduire et structurer correctement chaque chapitre du cours ; il permet aussi de donner des informations supplémentaires sur la manière d'utiliser le logiciel.

Nous retiendrons également les exercices certificatifs qui permettent à l'étudiant de gagner des « étoiles » et par ailleurs de s'auto-évaluer quant à la bonne compréhension de la matière, comme :

- Le « drag and drop » et le « drag text » qui reposent tous deux sur la technique du glisser-déposer. Donnés après une vidéo explicative par exemple, ils permettent de visuellement réintégrer la matière une seconde fois ; leur utilisation est relativement intuitive. Basés sur la déduction et la logique, ils peuvent être un moyen efficace pour donner du contenu nouveau, laissant l'étudiant trouver les solutions par lui-même. Le drag and drop permet plus de liberté quant au design comparé au drag text qui n'offre que du texte.
- Le texte à trous requiert une réécriture complète des réponses ; il est intéressant de l'utiliser lorsque l'orthographe des mots manquants doit être particulièrement acquise.
- Le vrai ou faux est utilisé lorsqu'il est nécessaire d'avoir un feed-back. C'est aussi un exercice intéressant lorsqu'il s'agit de poser des questions plus piégeuses.

- L'exercice « find the hotspot » permet à une image d'être dotée d'un endroit défini comme étant « correct ».
- Le questionnaire à choix unique exige la sélection d'une seule bonne réponse parmi 2, 3 ou 4 propositions.
- La vidéo interactive, comme elle est utilisée dans ce module et en plus d'une vidéo classique, est rythmée par des exercices s'imposant à un moment et permettant d'illustrer au mieux les points de matière considérés comme importants.

Remarquons que tous ces exercices proposent les options « voir la correction » et « recommencer » sauf pour le *drag and drop* et pour le *find the hotspot*, où il n'est pas possible de voir la correction ; l'utilisateur est alors invité à fonctionner par essai-erreur jusqu'à trouver la bonne solution.

Notons aussi que seulement le *true or false* et le *find the hotspot* offrent l'opportunité de glisser un feedback, permettant par ailleurs de fournir des explications supplémentaires à l'apprenant.

4.5 Discussion des choix opérés

Il est important que les élèves soient suffisamment absorbés par le cours et se sentent motivés à réaliser les tâches qui leur sont demandées. Lors de la conception du produit, j'ai tenté de favoriser au mieux l'immersion de l'étudiant. Voici l'explication des choix que j'ai pris au fur et à mesure de l'élaboration du produit.

Tout d'abord, lors de la synthétisation du contenu théorique, j'ai veillé à simplifier le langage afin de le rendre plus lisible : j'ai préféré m'adresser directement à eux via la deuxième personne du pluriel et à utiliser un lexique accessible. Grâce à cette méthode, j'ai veillé à ce que mon lectorat continue à cultiver son désir de savoir ; cet aspect renvoie à l'immersion épistémique expliquée par Ryan (2013) dans son article de revue intitulé « *Vers une poétique de la narration interactive* ».

Un autre type d'immersion cité dans son article renvoie à la dimension de temporalité ; celle-ci est très importante dans la mesure où l'étudiant doit être accompagné tout au long de son apprentissage. L'élève, à un moment ou à un autre, peut être naturellement fatigué d'assimiler les informations.

En outre, plus la matière est nouvelle pour lui, plus ce dernier aura besoin de temps. Ayant conscience de cela, j'ai tenté au maximum de morceler les informations notamment grâce aux vidéos interactives qui peuvent être, grâce à H5P, programmées pour s'arrêter d'elles-mêmes, afin de laisser place à des exercices illustrant les propos précédents.

L'option permettant de changer la vitesse de lecture m'a semblé aussi très intéressante puisqu'elle facilite l'appropriation du dispositif qu'en fait chaque étudiant. Il est aussi important pour ce dernier de connaître au préalable l'ampleur de la matière et de se situer par rapport à ce qu'il a déjà acquis ou pas.

Afin de le rendre familier et de lui donner des repères quant à la disposition du cours, tous les chapitres ont suivi une même logique d'organisation :

1. D'abord, un texte introductif avec l'énonciation des acquis d'apprentissage (AA) ;
2. L'emploi de vidéos classiques ou/et interactives avec des exercices en ligne divers tout au long du chapitre ;
3. Une image de fin informant l'utilisateur qu'il est arrivé au terme du chapitre ;
4. Un *Graphics Interchange Format* (GIF) enregistré en format « mp4 » félicitant l'élève du parcours mené ;
5. Enfin, un texte présenté en format « jpeg » permettant la transition vers le chapitre suivant.

L'étudiant est donc dès le départ averti de ce qui est attendu de lui via l'énonciation des AA ; il est aussi informé de la manière d'interagir avec le dispositif grâce à un tutoriel et à des exercices-test incorporés dès le chapitre zéro (« Mémoire »), cela évitant toute incompréhension et frustration par rapport à l'utilisation du dispositif ! Il est également mis au courant lorsqu'il a fini une vidéo ou un exercice grâce à un récapitulatif du contenu abordé et des points gagnés au fur et à mesure.

Les supports tels que les vidéos et types d'exercices, et le style de narration (voix-off et visuel) sont choisis et adaptés en fonction du sujet du chapitre afin de veiller à une bonne immersion spatiale de l'élève (Ryan, 2013).

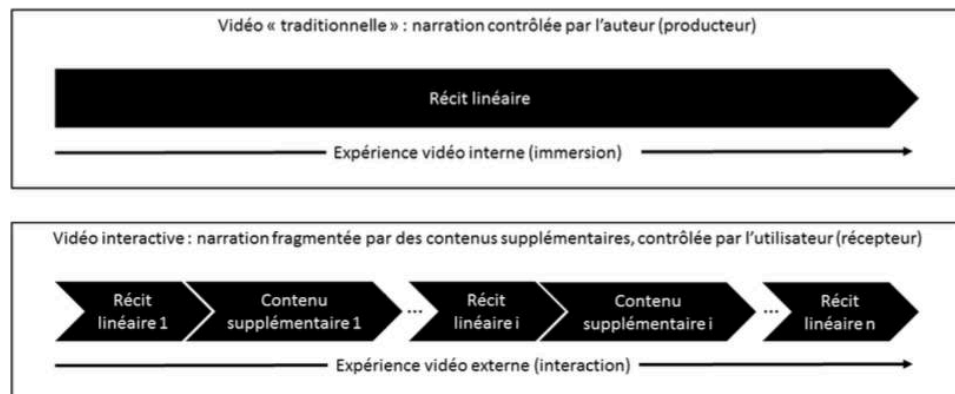
Lorsqu'il s'agit de traiter un contenu plus difficile, il est conseillé d'éviter d'introduire des éléments distrayants et d'optimiser par ailleurs au mieux la concentration de l'apprenant (cf. « Chapitre 2 : bibliographie ») ;

le concepteur optera alors pour une narration plus sobre (tel un professeur racontant son cours) et un visuel épuré. Lorsqu'il s'agit de traiter un contenu plus accessible, des dialogues, références amusantes ou animations par exemple, avec la conception d'un visuel plus riche et coloré (mais pas trop !), peuvent être introduits afin de favoriser un maximum l'amusement et l'agréabilité du dispositif. Cela permettra d'éviter toute monotonie et de casser la linéarité d'une narration classique. (cf. « Chapitre 4 : plagiat »). Dans tous les cas, le dispositif doit d'abord être « pédagogique » avant d'être « ludique » et toujours viser la simplicité.

Ensuite, l'introduction d'encouragements et de félicitations via l'image finale et l'animation GIF a pour but de surprendre et d'attiser la curiosité de l'apprenant. Il se réjouit sûrement de découvrir la prochaine animation qui l'attend à la fin du prochain chapitre !

De plus, le concept de récompense est aussi très intéressant pour mettre l'utilisateur en suspense : va-t-il réussir à obtenir toutes les étoiles lors de l'élaboration des exercices ? Ceci renvoie une nouvelle fois aux trois effets narratifs de l'immersion temporelle : celui de la curiosité, de la surprise et du suspense.

Rajoutons enfin au phénomène d’immersion, celui d’extraction où l’élève se réapproprie le dispositif pédagogique pour l’intégrer dans son usage personnel. Ce processus d’extraction est permis via une narration morcelée et non plus simplement linéaire, comme on pourrait la retrouver dans la forme des vidéos interactives et autres fonctionnalités proposées par le logiciel H5P notamment.



« Type de narration selon le genre de vidéo : traditionnelle et interactive »¹⁰

¹⁰ Enveloppe du FDP : Vidéos interactives, intégration d’une nouvelle forme de narration dans le dispositif pédagogique des cours LCOMU2910, MCOMU2701 et MCOMU2910. (n.d.), Unpublished document, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

5 RÉSULTATS

Pour la présentation des « Résultats 1 », le contenu théorique sera exposé, préalablement corrigé et modifié selon une logique de « test-and-refine » comme expliquée précédemment dans l'onglet « méthodologie ». Cette théorie est elle-même dispatchée sous- forme de texte, de voix-off, d'images ou d'exercices. Les « Résultats 2 » montreront le produit tel qu'il a été intégré au cours COOL via logiciel H5P. Et enfin, concernant les « Résultats 3 », il s'agira d'exposer les conclusions données après la phase d'évaluation du dispositif.

Remarque :

Dans un souci de concision, les visuels ne seront présentés que pour le chapitre 0. Lors de la présentation des « Résultats n°2 », j'inviterai mes lecteurs à se connecter au Moodle du cours pour visualiser le résultat final.

5.1 Résultats n° 1 : articulation du contenu théorique

Chapitre 0 : « Mémoire »

• Texte introductif du chapitre :

Ce chapitre "zéro" se concentre sur la définition au sens large du mémoire universitaire mais également sur l'aptitude à utiliser le logiciel H5P sur lequel ce module est basé.

[Acquis d'apprentissage]

Au terme de cet exercice, vous serez en mesure de :

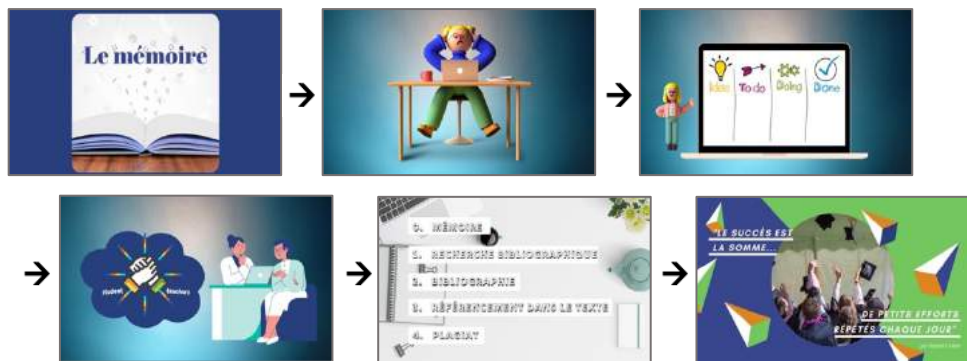
AA1. Comprendre ce qu'est un mémoire et comment amorcer ce travail de fin de cycle;

AA2. Manipuler correctement les exercices du logiciel H5P;

- **Vidéo 1 – Sensibilisation au mémoire**

[Voix-off] Le mémoire, l'étape ultime et décisive de votre cursus universitaire, est un travail de recherche laborieux qui risque certes de vous donner quelques cheveux blancs... Mais ne paniquez pas ! Votre principal allié : c'est le temps ! Organisez-vous un planning et ayez confiance en vos capacités... Et puis, vous n'êtes pas seul.e ! Votre promoteur ou promotrice et les autres professeurs sont là pour vous aider. Tout au long des chapitres de ce module mémoire, vous découvrirez la méthodologie indispensable pour mener avec rigueur ce travail de fin d'études universitaires.

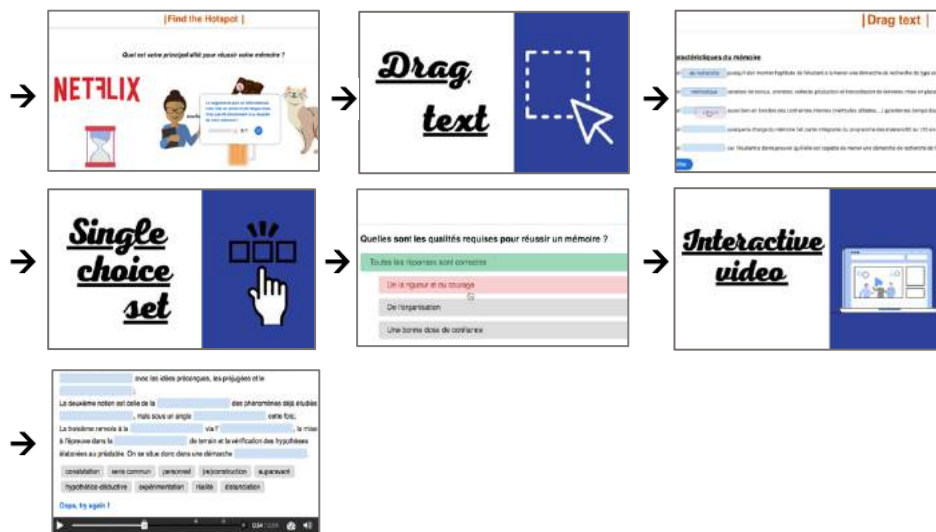
[Visuel] – Conception via Canva



- **Vidéo 2 – Tutoriel H5P**

[Visuel] – Conception via Power Point et Quick Time Player (captation de l'écran)





- **Texte :** « À présent, entraînez-vous à utiliser le logiciel H5P grâce aux exercices suivants... »

- **Exercice - Drag and drop :**

[Texte] Selon Léo Robert Collier :

« Le succès est la somme de petits efforts répétés chaque jour ».

[Visuel]



- **Exercice – True or false :**

[Texte]

- La qualité de votre travail de fin d'études est liée à son étendue : au plus il y a de pages, au mieux votre mémoire sera ! – *Faux*.

→ **Feed-back :** « Car il ne s'agit pas d'écrire juste pour accumuler des pages vides de sens et il ne s'agit pas non plus d'écrire une dissertation doctorale (qui, quant à elle, requiert une originalité et une exhaustivité) ».

- Votre promoteur-trice est là pour vous aider ! – *Vrai*.

→ Feed-back : « En effet, dialoguer avec votre promoteur.trice vous permettra

d'obtenir un regard critique et des conseils précieux qui vous aideront tout au long de votre recherche.

- Le mémoire est un travail personnel. – *Vrai*.

→ Feed-back : "Lors de la réalisation de ce travail, l'étudiant.e doit prouver qu'il est capable de mener une démarche de recherche de façon autonome" (mentionné dans le règlement des mémoires des masters en communication)

• **Exercice – Image slider :**

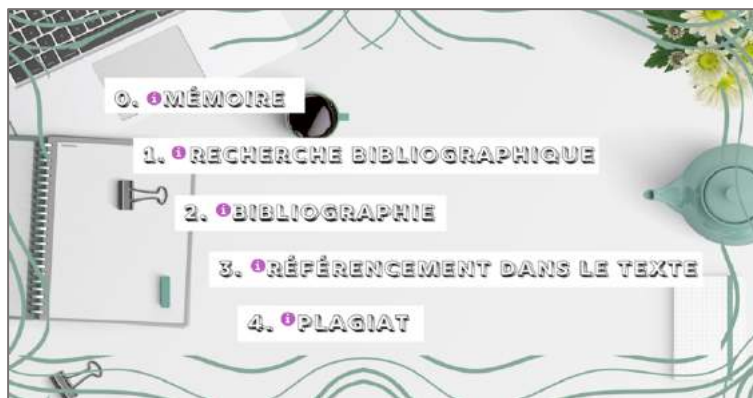
[Texte] Armez-vous un maximum ! Prenez conscience du règlement ; formez-vous grâce à ce module "mémoire" ; intéressez-vous à tous les aspects de votre sujet. Planifiez votre recherche : non au déni et à la procrastination ! Sauvez vos données sur un support externe ou sur un *Cloud*. Dialoguez avec votre promoteur.trice pour avoir un regard extérieur très précieux, des conseils et précisions indispensables, des encouragements nécessaires ! Ayez confiance en vous ! Si vous vous mettez dans les bonnes conditions, il n'y a pas de raison de douter de vos capacités à réussir... Lancez-vous !

[Visuel]



- **Exercice – Hot spots image :**

[Visuel]



[Texte]

①¹ / 0. Mémoire

Il s'agit du chapitre introductif. Il est séparé en deux parties : l'une pose les bases du module et l'autre vous permet une prise en main rapide de celui-ci grâce à un tutoriel et aux différents types d'exercices semblables tout au long l'apprentissage.

Plan : 0. MEMOIRE

- Vidéo : "Le mémoire"
- Vidéo : "Les exercices H5P"
- Mise en pratique des exercices avec la partie intitulée : "Exercez-vous !"

①² / 1. Recherche bibliographique

: ce chapitre vous aide à enclencher de la meilleure manière votre recherche bibliographique. Il s'agit non seulement de vous apprendre la méthodologie d'une recherche mais également d'aiguiser votre esprit critique quant aux informations trouvées lors de celle-ci (*Sont-elles de qualité ? D'où viennent-t-elles ? Comment les exploiter ?...*).

Plan : 1. RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE

- Vidéo interactive : « *La recherche bibliographique* » (*Pourquoi ? Comment ? À éviter ?*) ;
- Vidéo interactive : « *La sélection des informations* » (*pertinence ; fiabilité ; ...*) ;
- La *BSPO & Libellule* ;
- Exercices.

①³ / **2. La bibliographie** : ce chapitre vous montre comment mettre en forme votre bibliographie. Il s'agit aussi de référencer correctement en fin de travail les différents types de documents existants (ces explications sont réparties en quatre vidéos interactives). Une attention particulière est portée sur les mentions vues dans les vidéos. Enfin, la fin de ce chapitre traite de la mise en évidence de certains éléments dans les références.

Plan : 2. BIBLIOGRAPHIE

- Vidéo : "*La mise en forme d'une bibliographie*";
- Vidéos interactives (*partie 1 - 2 - 3 - 4*) sur le référencement en fin de travail;
- Récapitulatifs des mentions;
- Bonus : "*La mise en évidence*";
- Exercices.

①⁴ / **2. Référencement dans le texte** : ce chapitre vous permet de mentionner correctement et directement dans le corps de votre texte les sources utilisées. Il parcourt également les différents types de documents qui doivent faire l'objet d'un traitement spécifique.

Plan : 3. RÉFÉRENCIEMENT BIBLIOGRAPHIQUE DANS LE TEXTE

- Vidéos interactives (*partie 1 et 2*) : "*Les règles de référencement dans le texte*";
- Exercices.

①⁵ / **Le Plagiat** : le quatrième chapitre vous met en garde sur le plagiat et vous donne les clés nécessaires pour l'éviter.

Plan : 4. PLAGIAT

- Vidéo interactive explicative sur la notion de plagiat : « *Rendez donc à César ce qui est à César !* »;
 - Vidéo interactive illustrant les techniques pour citer et paraphraser : « *Your ideas are also needed to build the world !* »;
 - Exercices.
-

• **Exercice – Fill in the blanks** :

[Texte]

1. *Possibilités : étape - lire - bibliographique*

La première étape du mémoire : lire ! Pour ce faire, il vous faudra élaborer un recherche bibliographie . Ce sera le sujet du premier chapitre de ce module.

2. *Possibilités : permettre – respecter – crédibilité – rigueur.*

Les deuxième et le troisième chapitres portent sur le référencement bibliographique. Il faut citer ses sources pour :

- respecter les droits d'auteurs; - donner de la crédibilité à son travail;

- démontrer une rigueur scientifique; - permettre aux pairs de s'appuyer sur votre travail.

3. *Possibilités : expression – plagiat – César – application.*

" Rendez donc à César ce qui est à César ! "

Nous mettrons en application cette expression légendaire lors du quatrième chapitre portant sur le plagiat .

Exercice – Find the Hotspot :

[Texte]

Quel est votre principal allié pour réussir votre mémoire ?

- Option « Netflix » : contribuera peut-être à améliorer votre anglais mais ne vous aidera probablement pas à venir à bout de votre mémoire !
- Option « chocolat » : le magnésium peut en effet atténuer votre état de stress et de fatigue mais n'est pas lié directement à la réussite de votre mémoire !
- Option « chat » : votre compagnon d'étude peut-être mais pas votre meilleur allié pour réussir votre mémoire !
- Option « bière » : il ne s'agit pas d'affiner vos connaissances en zythologie mais bien de réussir votre mémoire...
- Option « enseignant.e » : votre promoteur.trice est là pour vous aider, mais ce n'est pas non plus votre principal.e allié.e ! Réfléchissez bien...
- ☑ Option « temps » : Mais oui !!! Le temps. C'est votre allié NUMERO 1 pour réussir votre travail de fin d'études. Et comme le dit Jean de La Fontaine : "Rien ne sert de courir, il faut partir à point !".

[Visuel]



- **Exercice – Drag text :**

[Texte]

Les caractéristiques du mémoire :

- un travail de recherche puisqu'il doit montrer l'aptitude de l'étudiant.e à mener une démarche de recherche de type scientifique (synthèse, conclusion, interprétation);
- un travail méthodique (analyse de corpus, entretien, collecte, production et interprétation de données, mise en place d'un dispositif expérimental, ...);
- un travail limité aussi bien en fonction des contraintes internes (méthodes utilisées,...) qu'externes (temps disponible,...), ce qui n'exclut pas la possibilité d'une étude en profondeur;
- un travail intégré puisque la charge du mémoire fait partie intégrante du programme des masters 60 ou 120 en information et communication;
- un travail personnel car l'étudiant.e devra prouver qu'il/elle est capable de mener une démarche de recherche de façon autonome.

Solutions : *intégré – personnel – méthodique – de recherche – limité.*

- **Exercice – Single choice set :**

[Texte]

Quelles sont les qualités requises pour réussir un mémoire ?

- De la rigueur et du courage
- De l'organisation
- Une bonne dose de confiance
- Toutes les réponses sont correctes

Quel est votre pire ennemi lors de la réalisation du mémoire ?

- La procrastination
- Votre promoteur.trice
- Le temps
- La gourmandise

Complétez cette phrase : " Le monde a besoin de vos _____ ! "

- ☑ Idées
- critères
- défauts
- états d'âme

- **Vidéo interactive – Le mémoire :**

[Voix-off]

Le mémoire exige une démarche de recherche de type scientifique. Mais concrètement, qu'est-ce-que cela signifie ?

Selon Gaston Bachelard « *le fait scientifique est conquis sur les préjugés, construit par la raison et constaté dans les faits.* »

Il y a ici trois notions importantes...

- la première, c'est la « rupture »; elle suppose un maximum d'écarts avec les idées préconçues, les préjugés et le sens commun;
- ensuite, la notion de « construction » ou de « reconstruction » des phénomènes déjà étudiés auparavant, mais sous un angle personnel cette fois.
- et enfin, la notion de « constatation » via l'expérimentation, la mise à l'épreuve dans la réalité de terrain et la vérification des hypothèses élaborées au préalable. On se situe donc dans une démarche hypothético-déductive.

Suite à cela, et d'un point de vue pédagogique, il est donc préférable pour un chercheur débutant d'adopter la méthode déductive, où le particulier est déduit du général.

Au contraire de la conception inductive qui repose sur un principe de généralisation dans laquelle concepts et hypothèses continuent à être élaborés au cours de la recherche.

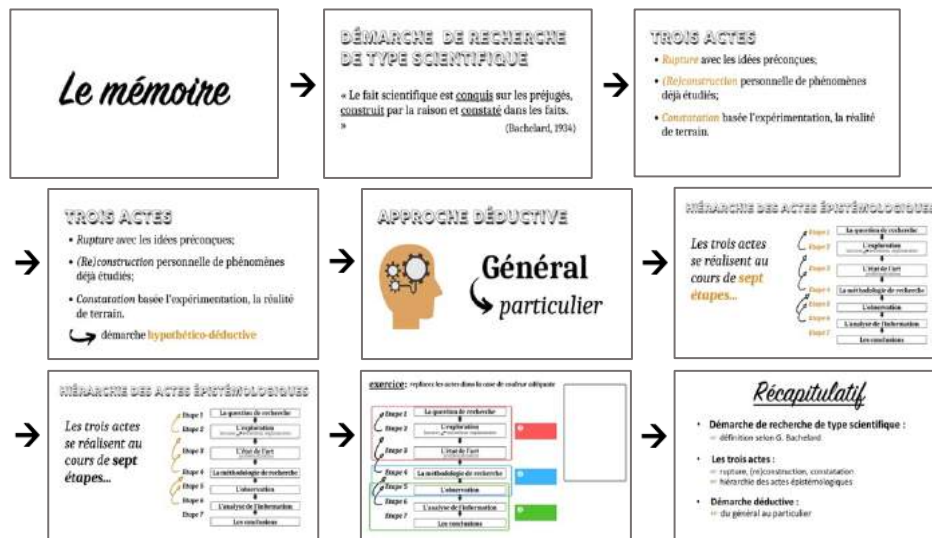
L'étudiant peu expérimenté sera donc amené à utiliser les concepts existants sans chercher à les transformer, à émettre des hypothèses sur base de la construction théorique qu'il affirmera ou infirmera en fonction de ses observations de terrain.

Voici la hiérarchie des actes épistémologiques.

Ces actes (rupture, construction, constatation) se réalisent au cours de sept étapes :

Et les boucles de rétroaction traduisent bien l'organisation mutuelle et l'interaction permanente entre ces trois derniers !

[Visuel]



[Exo]

- Drag text :

Trois notions importantes... La première c'est la rupture ; elle suppose un maximum de distanciation avec les idées préconçues, les préjugés et le sens commun ; La deuxième notion est celle de la (re)construction des phénomènes déjà étudiés auparavant , mais sous un angle personnel cette fois ; La troisième renvoie à la constatation via l'expérimentation, la mise à l'épreuve dans la réalité de terrain et la vérification des hypothèses élaborées au préalable. On se situe donc dans une démarche hypothético-déductive.

- True of false : « D'un point de vue pédagogique, il est préférable pour un chercheur débutant d'adopter une démarche déductive ; l'étudiant peu expérimenté cherchera donc à transformer les concepts tout au long de sa recherche, dans un processus de généralisation progressive » – *Faux*

Feed-back : En effet, la démarche déductive est conseillée mais cela veut dire que l'étudiant se basera sur les concepts préexistants afin d'émettre des hypothèses pour par la suite les affirmer ou les informer en fonction de ses observations sur le terrain.

- Drag and drop : 1. Rupture / 2. Construction / 3. Constatation

- **Image de fin** :

[Texte] Here we go ! C'est déjà la fin du chapitre introductif sur le module « mémoire ». Commençons les choses sérieuses avec la première étape : la recherche bibliographique...

[Visuel]



- **GIF de fin** :

[Visuel]



- **Image consigne** :

[Texte]

Cliquez sur « CHAPITRE 1 – RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE » dans le coin inférieur droit pour accéder au chapitre suivant...



[Visuel]

Chapitre 1 : « Recherche bibliographique »

- **Texte introductif du chapitre :**

La **recherche bibliographique** est la première étape de tout travail de recherche. Dans les exigences que nous avons vues précédemment (voir - CHAPITRE 0 : le mémoire), vous devrez démontrer votre connaissance du champ théorique et méthodologique. Pour ce faire, après avoir réfléchi à une idée de sujet, il faudra vous renseigner un maximum sur celui-ci. Cette démarche de recherche demande de lire encore et encore les auteurs et documents de référence sur le sujet. Accessoirement, cela vous permettra de vérifier comment d'autres ont délimité leur question de recherche, délimité leur corpus, choisi leur méthode. Leurs résultats pourront être confrontés aux vôtres et alimenteront donc votre partie "interprétation".

[Acquis d'apprentissage]

Au terme de cet exercice, vous serez en mesure de :

AA1. Rechercher intelligemment de premières sources pour alimenter votre recherche;

AA2. Juger justement la qualité d'une information;

AA3. Amorcer correctement le travail de votre mémoire.

- **Vidéo – Cerner son sujet :**

[Texte] La recherche bibliographique - Partie 1. À l'aide de la vidéo suivante, nous allons rappeler brièvement comment bien délimiter son sujet d'étude grâce à de la méthode des 3QOCP.

[Voix-off] Vous êtes aux prémices de votre mémoire et devez délimiter votre sujet d'étude. Pour ce faire, posez-vous les bonnes questions ! D'abord, celle du thème général de votre travail, comme par exemple l'enseignement hybride. Utilisez par la suite la méthode « des 3QOCP »

Qui ? Quand ? Quoi ? Où ? Comment ? Pourquoi ? De là, vous pourrez exploiter plusieurs sous-questionnements qui vous aideront à délimiter vos objectifs d'étude.

Si l'on reprend l'illustration précédente, il s'agira de définir ce qu'est l'enseignement hybride, puis de s'intéresser par exemple aux conditions de travail qu'implique ce système : la charge de travail (présentiel/distanciel), les nouveaux supports de cours et moyens de communication mis en place, les apports et les contraintes,... Ensuite, délimitez votre population cible : dans ce cas-ci, on pourrait se concentrer sur les élèves du supérieur et plus particulièrement, ceux qui sont en master de Communication. Puis, définissez dans le temps et dans l'espace votre étude. Par exemple, la recherche s'étendra sur les dix dernières années avec un intérêt tout particulier pour les deux années liées à la crise sanitaire mondiale ; et l'étude portera sur la situation de la Belgique sans empêcher certaines comparaisons éventuelles avec la situation d'autres pays. Après, il vous restera à ajouter l'angle d'approche avec lequel vous allez analyser votre sujet : pour l'enseignement hybride, on considérera l'approche plutôt éthique, sociologique et historique. Questionnez-vous ensuite sur l'importance et la signification de votre sujet. Pourquoi devrait-on s'en préoccuper ? Ici, le contexte sociopolitique lié à la crise du Covid-19 influence la manière dont l'Enseignement s'organise : mi-présentiel et mi-distanciel. Et finalement, quelles sont les questions auxquelles j'aimerais bien répondre à travers cette étude ? Pour l'exemple, cela pourrait-être :

- *Quelles sont les conditions d'intégration du système de la classe inversée ?*
- *Comment l'apprentissage hybride a-t-il révolutionné l'Enseignement supérieur ?*

Plus le sujet sera bien cerné, plus la question principale sera précisée, mieux vous serez à même de sélectionner les mots-clés et les interrogations à partir desquelles s'effectuera votre recherche. Nous arrivons à la fin de cette première vidéo. Dans l'onglet « ressources supplémentaires », vous trouverez des documents récapitulatifs fournis par *Infosphère* qui vous permettront d'appliquer ce même schéma à votre sujet. *[Visuel] cf. Moodle*

- **Exercice - Drag and drop :**

[Visuel] cf. Moodle

- **Vidéo 1 interactive – Cerner son sujet :**

[Texte] La recherche bibliographique - Partie 2. À l'aide de la vidéo suivante, nous allons expliquer comment bien choisir ses mots-clés mais également recenser les sites correspondant aux bases de données disponibles pour vos recherches documentaires.

[Voix-off] Après une première approche de la documentation, vous avez cerné votre sujet ainsi que, dans une version certes provisoire, votre problématique et question de recherche. Vous avez donc prédéfini le champ d'étude sur lequel vous allez travailler. Maintenant, il vous faudra explorer plus en profondeur le terrain intellectuel dont il est question : les études, les débats, les principaux points mis en avant, les thèses ou hypothèses qui ont déjà été proposées, et les principales interprétations ou constructions théoriques. Dans cette vidéo, nous allons vous donner quelques astuces pour mener à bien cette démarche de recherche bibliographique. Les informations présentées sont également extraites du site *UCL Infosphère*. D'abord, commençons par souligner l'importance des mots-clés choisis. C'est grâce à eux que votre première recherche pourra être de qualité. Ne mobilisez que ceux qui sont véritablement porteurs de sens pour votre étude. Comme par exemple : interactivité, hybridation, pédagogie, classe inversée, ... N'hésitez pas à les décliner sous d'autres formulations afin d'obtenir plus de résultats : utilisez par exemple des synonymes, changez leur forme grammaticale, ou traduisez-les en anglais, etc...

Exemples : *enseignement hybride, présentiell/distanciel, apprentissage en ligne*; ou encore reverse *pedagogy, reverse class(room)* , *interactivity, hybrid learning, blended learning, eLearning*, ... Notez que nous avons hiérarchisé les mots-clés par ordre de pertinence. Il est possible que lors de votre recherche vous soyez aussi contraints de changer de mots-clés, parce qu'ils sont finalement trop généraux, ou au contraire, trop restrictifs. Les termes qui suggèrent les relations entre les mots-clés (tels que *à cause de, par conséquent, caractérise, car, si, etc.*) ainsi que les mots vides de sens (tels que les déterminants, les pronoms, etc.) doivent être bannis. Enfin, attention aux fautes d'orthographe qui sont souvent les premières responsables d'une recherche insatisfaisante.

À partir du moment où vous avez votre série de mots-clés, il vous suffira de les introduire dans la barre de recherche de plusieurs bases de données... Parmi celles-ci, il y a *Cairn*, *Persée*, *Erudit*, *Revue.org*, *GooleScholar*... ou encore le portail documentaire de l'UCL : Libellule. À distance, le Proxy permet aux membres UCL de consulter depuis la maison les ressources électroniques ; pour vous connecter, il vous suffira simplement d'utiliser votre identifiant et mot de passe UCL. *[Exo] cf. Moodle*

- **Exercice – Image hotspots :**

[Visuel] cf. Moodle

[Texte] cf. Moodle

- **Vidéo interactive 3 – Image hotspots :**

[Texte] La recherche bibliographique - Partie 3. À l'aide de la vidéo suivante, nous énoncerons des techniques utilisées pour élargir, ou au contraire restreindre, les résultats obtenus après une première recherche documentaire.

[Voix-off] Si vous êtes dans le cas où il vous manque encore de la documentation, une première solution s'offre à vous : celle de remonter la filière bibliographique. Comme Michel Beaud (2006) l'explique : « Vous partez des ouvrages, articles ou études les plus récents touchant à votre sujet ; vous étudiez leur bibliographie, leurs sources, les auteurs cités, les débats évoqués et vous notez les références de tous les ouvrages, articles, études qui vous paraissent intéressants ». Cette démarche permet de « ratisser » très largement la documentation à partir des travaux existants et de cerner un certain nombre de publications qui sont très souvent citées et qui peuvent ainsi apparaître comme méritant tout particulièrement d'être regardées ou lues. D'autres solutions sont proposées par les croisements de mots-clés grâce aux opérateurs logiques, appelés aussi opérateurs booléens. La troncature vous aide à élargir la recherche à tous les mots qui ont une racine commune ; elle s'opère avec l'utilisation du signe « * » placé à la fin d'un mot. Exemple : « enseign* » donnera « enseigner », « enseignement », « enseignant » mais aussi « enseigne », etc.

Si vous souhaitez à présent restreindre les résultats obtenus de manière à vous concentrer sur un aspect plus précis du champ de recherche, vous pouvez utiliser les guillemets afin de retrouver une expression exacte. La requête « classe inversée dans l'enseignement supérieur » donnera des documents qui comportent tous ces mots clés, dans cet ordre, et sans aucun autre mot entre ces derniers. Enfin, il y a les opérateurs « AND », « OR » et « NOT ». L'intersection marquée par le « AND » permet de trouver les termes communs aux ensembles visés. Autrement dit, elle permet de combiner plusieurs concepts entre eux. Plus cet opérateur est utilisé, plus le nombre de résultats de la recherche diminuera. Le « OR » permet d'additionner les termes et d'élargir par ailleurs les résultats de la recherche avec des synonymes. L'intersection « XOR » est le « OU » exclusif. Les résultats porteront sur l'un ou l'autre concept en excluant ceux qui comportent les deux termes. Enfin, le « NOT » permet d'élaborer une recherche en excluant d'entrée de jeu un ou plusieurs termes. Un dernier conseil, et non des moindres : appliquez-vous pour établir votre équation de recherche. Cela vous fera gagner un temps précieux en allant droit au but ! *[Visuel] cf. Moodle & [Exo] cf. Moodle*

- **Exercice - Drag and drop – Les opérateurs logiques / booléens :**

[Visuel] cf. Moodle

- **Exercice - Drag and drop – Construire son équation de recherche :**

Analyse des résultats...

« La valeur d'une information peut être évaluée en fonction d'au moins 3 critères :

- sa rareté , c'est-à-dire sa spécificité ou sa plus-value;
- sa pertinence par rapport aux informations produites ailleurs;
- sa fiabilité qui dépend de la manière dont elle est produite »

(G. Derèze, 2019)

Solutions : sa pertinence – sa fiabilité – sa rareté.

- **Drag and drop – Construire son équation de recherche :**

[Visuel] cf. Moodle

- **Drag text – Analyse des résultats :**

[Visuel] cf. Moodle

- **Image de fin :**

[Visuel] cf. Moodle

- **GIF de fin :**

[Visuel] cf. Moodle

- **Image consigne :**

[Visuel] cf. Moodle

Chapitre 2 : « Bibliographie »

- **Texte introductif du chapitre :**

Le référencement bibliographique est essentiel dans la rédaction de documents scientifiques. En effet, il faut citer ses sources pour ne pas tomber dans le plagiat. Il existe de nombreuses normes pour le référencement bibliographique parmi lesquelles on trouve les normes MLA, Harvard, Chicago, etc. Ce chapitre se base sur la norme développée par l'American Psychological Association (APA), largement adoptée dans les sciences humaines.

Deux étapes sont à retenir pour citer ses sources :

1. Le référencement dans le corps du texte du travail;
2. Le référencement en fin du travail (la bibliographie).

Nous commencerons par expliquer le référencement en fin de travail. Quels sont les fondements d'une bonne bibliographie ?

Comment référencer correctement les sources utilisées tout au long de la recherche ?

Ces questionnements, s'ils restent sans réponse, peuvent vous freiner dans votre démarche de travail. En effet, trop souvent, la bibliographie est la tâche réalisée à la dernière minute. Elle est pourtant le reflet de l'organisation rigoureuse de votre recherche et du sérieux que vous y avez apporté tout au long de sa réalisation.

[Acquis d'apprentissage]

Au terme de cet exercice, vous serez en mesure de :

AA1. Connaître les différents types de documents scientifiques existants;

AA2. Comprendre les différents rouages d'une bonne bibliographie;

AA3. Rédiger correctement une bibliographie selon la norme APA .

- **Texte - volet 1** : « Le référencement bibliographique en général... »

- **Exercice – Drag text - Le référencement bibliographique :**

Selon l'American Psychological Association ([APA], 2010), la référence des utilisées doit se trouver non seulement dans le texte à l'endroit où vous y faites référence (ex. paraphrase ou citation), mais aussi en fin de document dans la bibliographie. Il est donc important de bien soigner le référencement de texte, ainsi que la bibliographie de document.

Le référencement bibliographique est la base de toute recherche scientifique car il est l'unique moyen de citer la littérature scientifique disponible sur un sujet donné de manière efficace. En effet, les bénéfices d'un bon référencement bibliographique sont nombreux :

- (1) présentation claire, précise et concise car vous n'êtes pas obligé de réexpliquer la roue ;
- (2) justification rigoureuse et fiable de votre positionnement par rapport à la littérature scientifique ;
- (3) démonstration de votre maîtrise du sujet traité et des outils de communication scientifiques.

Solutions : *sources – dans – en fin – littérature – démonstration – présentation – recherche – justification.*

- **Exercice – Drag text – Digital Object Identifier (1) :**

L'APA recommande d'inclure le DOI dans la référence des documents électroniques cités. Il s'agit à la fois d'un identifiant et d'un mécanisme pour retrouver la ressource en ligne. Il désigne tout document de manière permanent. Il remplace alors l'adresse URL et fournit un lien unique sur internet permettant de localiser le document à n'importe quel moment. Il est mentionné dans la zone copyright des documents.

Solutions : *DOI – permanent – électroniques – unique – URL.*

- **Exercice – Drag text – Digital Object Identifier (2) :**

Lors du référencement, la séquence alphanumérique du Digital Object Identifier est précédée de la mention « doi » en minuscules, suivie de « : ». Notons qu'il n'y pas de point final. Lorsque le DOI est connu, il suffit de l'introduire notamment sur le site [http://www. crossref .org](http://www.crossref.org) pour retrouver la localisation du document.

Par contre s'il est inexistant, il faut alors ajouter l'adresse URL précédée de la mention « Retrieved from ». Celle-ci sera suivie d'une virgule et de la date de consultation si le document électronique est susceptible de changer dans le temps.

Solutions : *URL – crossref – « : » – doi – localisation – date – Retrieved from.*

- **Texte - volet 2 :** « Le référencement bibliographique en fin de travail (la bibliographie)... »

- **Exercice – Drag text – Mise en forme d'une bibliographie (1)**

La bibliographie se place à la fin de votre travail. Elle doit présenter les œuvres qui ont été explicitement citées dans le texte de votre travail et seulement celles-ci !

Ces références sont classées par ordre alphabétique et chacune d'entre elles se termine par un point .

Solutions : point – alphabétique – explicitement – bibliographie – seulement

- **Exercice – Drag text – Mise en forme d'une bibliographie (2)**

Concernant la mise en forme, l'interligne entre les références est double et à partir de la seconde ligne de chaque référence, une indentation (mise en retrait) est insérée à droite de 1,27 cm dans le but de mettre en évidence l'auteur . Seules les abréviations « chap. », « ed. », « vol. » sont permises.

Solutions : indentation – double – 1,27 – auteur – interligne – abréviations

- **Vidéo – Récap' sur la mise en forme d'une bibliographie :**

[Visuel] cf. Moodle

- **Texte – Les règles de référencement bibliographique (Partie 1)**

[Texte] Les règles de référencement bibliographique - Partie 1. Chaque référencement des documents abordés dans ce chapitre requiert des zones bien spécifiques.

Dans cette vidéo, vous apprendrez comment référencer correctement :

- un article périodique,
- une monographie (électronique)
- et une traduction d'une monographie.

Pour plus de précisions sur ces différents supports, consultez le *slider d'images* ci-dessous avant de lancer la vidéo...

- **Image slider – Les règles de référencement bibliographique (Partie 1)**

[Visuel] cf. Moodle

- **Interactive video (1) – Les règles de référencement bibliographique (Partie 1)**

[Voix-off] La bibliographie : première partie. Pour commencer, analysons le cas de l'article périodique, qu'il soit sous forme papier ou électronique. La référence de ce type de document comprend différentes zones :

- La zone auteur : on peut voir que le nom de l'auteur prend une majuscule à la première lettre seulement, qu'il est suivi d'une virgule, et des initiales du ou des prénom.s de celui-ci ; chaque initiale est en majuscule et est suivie d'un point. S'il y a plusieurs auteurs, ils seront chacun séparés par une virgule ou par le symbole « & » lorsqu'il s'agira des deux derniers auteurs.
- Ensuite, la zone année de publication, elle est mise entre parenthèses. Si le document n'a pas encore été publié mais qu'il a été accepté par le comité de lecture, il faudra y écrire la mention « *in press* ».
- Puis la zone titre et sous-titres éventuels.
- La zone publication ; elle comprend le titre de la revue, le volume, le fascicule mis entre parenthèses, et le numéro de page du début et de fin de l'article, un tiret sépare ces deux numéros.
- Et enfin, la zone localisation internet : il s'agit du DOI. Si celui-ci n'existe pas, il faudra obligatoirement mentionner à la place l'adresse URL, avec comme mention préalable « *Retrieved from* ».

Enfin, un point sépare chacune de ces zones, excepté entre l'auteur et l'année de publication, sinon redondance inutile. Et excepté après la localisation internet.

Concernant à présent la monographie : il s'agit presque des mêmes zones, mise à part qu'on parle ici de la zone d'édition à la place de celle de publication. Attention, s'il s'agit d'une monographie électronique, n'oubliez pas d'insérer la localisation internet.

Et enfin, pour la traduction d'une monographie, il faudra insérer en plus le nom du traducteur, suivi de la mention « *Trans.* », le tout entre parenthèses. En dernier se trouve la zone de l'œuvre originale ; c'est là qu'il faudra inscrire, encore entre parenthèses, la mention « *Original work published* » suivi de la date de publication de l'œuvre originale. *[Exo] cf. Moodle*

- **Exercice – Image hotspots – Récap’ des mentions (1)**

[Visuel] cf. Moodle

- **Exercice – Fill in the blanks – Les mentions (1)**

[Texte]

Possibilités : in press - Retrieved from - Trans. - Original work published

- « Trans. » : introduit le traducteur.
- « in press » : pour un document non publié mais accepté par le comité de lecture (zone année de publication).
- « Original work published » : lorsque le document est une traduction, il faut introduire l’année de la publication de l’œuvre originale.
- « Retrieved from » : introduit le lien URL (remplaçant de cette manière le DOI).

- **Texte – Les règles de référencement bibliographique (Partie 2)**

[Texte] Les règles de référencement bibliographique - Partie 2. À l'aide de la vidéo interactive suivante, nous allons parcourir brièvement les différents types de documents existants. Chacun des documents illustrés dans ces vidéos est référencé en fonction de zones bien spécifiques.

Dans cette vidéo, vous apprendrez comment référencer correctement :

- le chapitre d'un ouvrage collectif,
- le chapitre d'un volume d'une série,
- et les actes de congrès ou de colloque.

Pour plus de précisions sur ces différents documents, consultez le slider d'images ci-dessous avant de lancer la vidéo...

- **Image slider – Les règles de référencement bibliographique (Partie 2)**

[Visuel] cf. Moodle

- **Interactive video (2) – Les règles de référencement bibliographique (Partie 2)**

[Voix-off] La bibliographie : deuxième partie. Voici le cas d'un chapitre d'un ouvrage collectif. Il sera référencé à l'aide des zones suivantes : auteur du chapitre, année de publication, titre du chapitre et ouvrage collectif. Cette dernière zone commence par la mention « In », suivi du nom de l'éditeur scientifique de l'ouvrage collectif. S'ajoute à cela, entre parenthèses, la mention *Ed.*, ou *Eds*, si plusieurs éditeurs sont cités. Enfin, après avoir indiqué le titre de l'ouvrage, mentionnez « pp. » puis les numéros de pages de début et de fin du chapitre.

En ce qui concerne le chapitre d'un volume d'une série.

- Si le volume de la série *n'a pas* de titre particulier, il sera référencé exactement comme un article périodique.

- Mais, lorsque le volume possède un titre particulier, il est évidemment nécessaire de le mentionner. Il faudra alors toujours inscrire (comme expliqué précédemment) l'auteur du chapitre, l'année publication et le titre du chapitre, mais en plus mentionner le ou les auteurs de la série et du volume / et, le titre de la série et du volume. Pour ce faire, il faudra commencer par la mention « In », ensuite indiquez le nom de l'éditeur de la série suivi entre parenthèses, de la mention « *Series Ed.* », continuez avec le nom de l'éditeur scientifique du volume suivi de la mention « *Vol. Ed.* », mise également entre parenthèses.

Notez que c'est le symbole « & » qui relie ces deux auteurs. Ensuite, écrivez le titre de la série, suivi de deux points, puis du volume (Vol. XX ; comme montré), suivi d'un point puis du titre du volume. Après cela, il ne manquera plus qu'à ajouter et entre parenthèses les numéros de pages de début et de fin du chapitre. Enfin, n'oubliez pas, si elle existe, la localisation internet.

Finalement concernant les actes de congrès ou de colloque. Il en existe 3 formes :

S'ils se présentent sous la forme d'un livre, il faudra alors suivre les mêmes règles que lorsqu'on cite un chapitre d'un ouvrage collectif ;

S'ils se présentent sous la forme de volumes annuels numérotés, il faudra suivre les règles d'un article périodique.

Si par contre les actes n'ont pas été publiés, il sera nécessaire de référencer :

- la zone de.s auteur.s de la contribution ;
- l'année et le mois du colloque ;
- le titre de la communication ;
- la zone édition introduite par la mention « *Paper presented* » et qui comprend le nom du congrès, suivi d'une virgule puis de la ville où a eu lieu le congrès;
- Et enfin la localisation internet.

[Exo] cf. Moodle

- **Exercice – Image hotspots – Récap' des mentions (2)**

[Visuel] cf. Moodle

- **Exercice – Fill in the blanks – Les mentions (2)**

[Texte]

Possibilités : Ed(s). - Series Ed. - Paper presented - In

« In » : introduit la zone ouvrage collectif ou la zone volume de la série.

« Paper presented » : introduit la zone d'édition des actes de congrès non-publiés.

« Series Ed. » & « Vol. Ed. » : pour le référencement du nom de l'éditeur de la série et le nom de l'éditeur scientifique.

« Ed(s). » : lors du référencement des éditeurs scientifiques.

- **Texte – Les règles de référencement bibliographique (Partie 3)**

[Texte] Les règles de référencement bibliographique - Partie 3. À l'aide de la vidéo interactive suivante, nous allons parcourir brièvement les différents types de documents existants. Chacun des documents illustrés dans ces vidéos est référencé en fonction de zones bien spécifiques.

Dans cette vidéo, vous apprendrez comment référencer correctement :

- un mémoire ou une thèse de doctorat,
- un document non-publié ou à diffusion limitée,
- et une page web.

Pour plus de précisions sur ces différents documents, consultez le slider d'images ci-dessous avant de lancer la vidéo...

- **Image slider – Les règles de référencement bibliographique (Partie 3)**

[Visuel] cf. Moodle

- **Interactive video – Les règles de référencement bibliographique (Partie 3)**

[Voix-off] La bibliographie : troisième partie. Le référencement d'un mémoire ou d'une thèse de doctorat comporte les zones habituelles : auteur, date, titre, édition et localisation internet. Petites particularités :

- le titre devra être suivi soit de la mention « *Doctoral dissertation* » ou de la mention « *Master's thesis* », qui sera placée entre parenthèses.
- et la zone d'édition comprendra le nom de l'université suivi d'une virgule puis du nom de la ville où se situe l'université ; en cas de confusion possible, vous pouvez rajouter le nom du pays ou le symbole de l'Etat en toutes lettres.

À présent, voyons le cas du document non publié ou diffusion limitée, la particularité de ce type de document c'est qu'il est plus probable qu'il n'y ait pas d'auteur ou de date renvoyant à l'année de publication.

- Dans le cas où il n'y a pas d'auteur, c'est le titre qui sera placé tout au début de la référence.
- Et dans le cas où il n'y a pas de date, il faudra indiquer entre les parenthèses la mention « *n.d.* » ou « *s.d.* ».

Enfin, il y a aussi la zone édition qui ne comprendra que la mention « *Unpublished document* ». Si par contre le document émane d'une université, il faudra compléter cette mention par le nom et par la localisation de celle-ci.

Dernière condition : s'il s'agit d'un syllabus, là aussi il faudra le signaler par la mention « *Syllabus* » puis du nom, de l'université et diffuseur éventuel.

Et finalement, pour référencer une page web, on commence par le nom de l'auteur de celle-ci. S'il n'y en a pas, il faudra alors le remplacer par l'organisme responsable du site, écrit en toutes lettres. Puis, la date du document virtuel, le titre et la localisation internet. Attention ! Certaines pages web sont susceptibles de changer dans le temps ; comme par exemple Wikipédia.

Dans ce cas il faudra ajouter la date précise de la consultation (le jour, le mois et l'année) entre le « *Retrieved* » et le « *from* ». Enfin, dans le cas où l'auteur est clairement identifié, il faudra quand même rajouter l'organisme responsable du site suivi de la mention : « *Web site* ».

[Exo] cf. Moodle

- **Exercice – Fill in the blanks – Les mentions (3)**

[Texte]

Possibilités : *Doctoral dissertation* – *Unpublished document* – *Syllabus* – *n.d.* – *Web site*.

« Web site » : succède le nom l'organisme responsable du site internet.

« n.d. » ou « s.d. » : pour un document qui ne comporte aucune date.

« Doctoral dissertation » ou « *Master's thesis* » : mentionné après le titre d'un mémoire ou d'une thèse doctorale.

« Syllabus » : lorsqu'il s'agit d'un syllabus.

« Unpublished document » : dans la zone d'édition d'un document non-publié.

- **Texte – Les règles de référencement bibliographique (Partie 4)**

[Texte] Les règles de référencement bibliographique - Partie 4. À l'aide de la vidéo interactive suivante, nous allons parcourir brièvement les différents types de documents existants. Chacun des documents illustrés dans ces vidéos est référencé en fonction de zones bien spécifiques.

Dans cette vidéo, vous apprendrez comment référencer correctement :

- les tests et instruments de mesure,
- les documents audiovisuels,
- et les textes législatifs.

Pour plus de précisions sur ces types de document, consultez le slider d'images ci-dessous avant de lancer la vidéo...

- **Image slider – Les règles de référencement bibliographique (Partie 4)**

[Visuel] cf. Moodle

- **Interactive video – Les règles de référencement bibliographique (Partie 4)**

[Voix-off] La bibliographie : quatrième et dernière partie. Pour le référencement des tests et instruments de mesure, il vous faudra reprendre :

- l'auteur du test ou du logiciel ;
- ensuite, la date du test ; mais attention s'il s'agit d'un logiciel, il n'y aura pas de date à insérer ;
- puis le titre, et si plusieurs versions existent, mentionnez celle qui est utilisée entre parenthèses. Aussi, vous ne devrez pas oublier d'ajouter, entre crochets cette fois, la forme du test ou de l'instrument de mesure qui est utilisé;
- Enfin, il restera à écrire la ville et le nom de l'organisation à l'origine du produit et, s'il y a lieu, la zone localisation internet.

Documents audiovisuels, il faudra toujours commencer par le nom du producteur et/ou de réalisateur du document et celui-ci sera suivi de son rôle exacte mentionné entre parenthèses. Une fois encore, et c'est le cas ici, s'il n'y a rien à insérer dans la zone auteur, il faudra commencer par le titre. Mentionnez ensuite, et entre crochets, le type de document audiovisuel.

Ensuite, il y a la date, puis le lieu d'édition, c'est-à-dire le pays, suivi du studio ou de la maison d'édition ou a été produit le document. Et enfin la localisation internet.

Attention concernant les photographies : veillez bien à ce que celles-ci soient dépourvues de droits d'auteur ou alors il vous faudra avoir la permission de ce dernier ; et si vous en êtes l'auteur, demandez l'autorisation écrite d'utiliser l'image des personnes figurant sur votre photo.

Texte législatif, la référence devra comporter tous les éléments pour le retrouver (niveau de pouvoir, type de législation, date de promulgation, etc...). Voici un exemple pour vous donner un aperçu : (exemple visuel). Pour plus de précision, n'hésitez pas à vous référer l'abrégé de Anne Spoiden et de Sophie Patris (2015) sur lequel la production de ces vidéos est basée. Nous arrivons aux termes de ce chapitre sur la bibliographie. *[Exo] cf. Moodle*

- **Exercice – Image Slider : la mise en évidence (bonus)**

[Visuel] cf. Moodle

- **Exercice – Find the Hotspot – La mise en évidence**

[Visuel] cf. Moodle

- **Exercice – True or false**

[Texte]

- La zone DOI termine par un point. – *Faux*.

Feed-back : un point sépare chacune des zones présentées précédemment, excepté entre l'auteur et l'année de publication (sinon redondance inutile), et à la fin du DOI.

- En fonction du type de document dans lequel vous vous trouvez, certains éléments seront mis en évidence grâce à l'italique ou au soulignement. – *Vrai*.

Feed-back : par exemple, s'il s'agit d'une monographie, il faut mettre le titre en évidence. S'il s'agit d'un article de revue, ce sont le titre de la revue en question et le numéro de volume qui seront mis en exergue, etc...

- Une référence est incorrecte si elle ne contient pas de DOI. – *Faux*.

Feed-back : il arrive qu'un document n'ait pas de localisation internet (une monographie non électronique par exemple) ; il arrive aussi qu'un document soit localisé sur internet mais que le DOI soit inexistant, dans ce cas il faudra le remplacer par son lien URL, précédé de la mention « Retrieved from ».

- **Image de fin :**
[Visuel] cf. Moodle
- **GIF de fin :**
[Visuel] cf. Moodle
- **Image consigne :**
[Visuel] cf. Moodle

Chapitre 3 : « Référencement dans le texte »

- **Texte introductif du chapitre :**
Le référencement bibliographique est essentiel dans la rédaction de documents scientifiques. En effet, il faut citer ses sources pour ne pas tomber dans le plagiat. Il existe de nombreuses normes pour le référencement bibliographique parmi lesquelles on trouve les normes MLA, Harvard, Chicago, etc. Cet exercice porte sur la norme développée par l'American Psychological Association (APA), largement adoptée dans les sciences humaines.

[Acquis d'apprentissage]
Au terme de ce chapitre, vous serez en mesure de :
AA1. Appliquer les règles de référencement selon la norme APA ;
AA2. Adopter les bons réflexes pour le référencement bibliographique ;
AA3. Amorcer correctement le travail de votre mémoire.
- **Interactive video – Règles de référencement dans le texte (Partie 1)**
[Texte] Règles de référencement dans le texte - Partie 1. Dans la vidéo interactive suivante, vous allez apprendre comment mentionner correctement vos sources dans le corps du texte de votre travail grâce à la méthode "auteur.e.s , date , (n° de page.s)".

[Voix-off] Les règles de référencement dans le texte : première partie. Avant de commencer, rappelons que tous les documents cités dans votre texte doivent faire l'objet d'un référencement en fin de travail (ce qu'on appelle communément la bibliographie), mais également dans le texte de votre travail. Dans le chapitre précédent, nous avons vu en long et en large c'est vrai comment élaborer une bonne bibliographie. À présent, voyons comment citer correctement les sources dans le corps du texte. La règle générale est de citer seulement l'auteur et la date du document sur lequel vous vous appuyez. Ces deux informations peuvent être placées entre parenthèses et doivent être séparées d'une virgule. S'il y a plusieurs auteurs, ils seront également séparés d'une virgule ; par contre, sera le symbole « & » qui reliera les deux derniers auteurs. Il est possible de référencer l'auteur directement dans le texte et non entre parenthèses. Dans le cas où il y a plusieurs auteurs, c'est la conjonction « et » (et non le symbole cette fois !) qui reliera les deux derniers auteurs. On remarque que dans ce cas-ci, seule la date est mentionnée entre parenthèses. Si vous êtes amené à citer une seconde fois un même ouvrage écrit par un ou deux auteur(s) au maximum, il vous faudra toujours reprendre la référence au complet. À contrario, si vous citez une œuvre comportant de trois à cinq auteurs, vous devrez énoncer tous les noms mais seulement lors du premier référencement. À partir du second, vous devrez indiquer le nom du premier auteur suivi de « et al. ». N'oubliez pas : vous avez le choix d'écrire la référence entre parenthèses ou de l'inclure directement dans le corps du texte. Dans le cas où la référence comporte au minimum six auteurs, il faudra dès le premier référencement et même pour les suivants, citer uniquement le nom du premier auteur, suivi de « et al. ». Lorsque vous choisirez la citation, il faudra mentionner en plus de l'auteur et de la date, le numéro de page.s ! Et si le document référencé n'est pas paginé, il faut alors utiliser le numéro de paragraphe, précédé de la mention « *para.* ». Il est possible de modifier la disposition des informations auteur, date et numéro.s de page.s. Tantôt elles seront toutes mentionnées entre parenthèses, tantôt l'un des éléments prendra place dans le texte lui-même, suivi des autres mis entre parenthèses. *[Exo] cf. Moodle*

- **Interactive video – Règles de référencement dans le texte (Partie 2)**

[Texte] Règles de référencement dans le texte - Partie 2. Dans cette vidéo interactive, vous allez découvrir les spécificités de notation bibliographique pour chaque type de document, y compris pour les cas exceptionnels.

[Voix-off] Les règles de référencement dans le texte : deuxième partie. Lorsqu'on a plusieurs références à indiquer pour une même information, celle-ci seront rangées par ordre alphabétique et séparés d'un « ; ». Quand plusieurs travaux du même auteur sont cités, il faudra les classer par ordre chronologique d'année de publication. Et si plusieurs ouvrages ont été publiés la même année, il faudra alors les distinguer à l'aide des lettres de l'alphabet écrites en minuscule.

Il est toujours préférable de consulter le document original sur lequel se base votre travail. Néanmoins, lorsque cela n'est pas possible, vous pourrez élaborer une citation secondaire en indiquant d'abord le nom de l'auteur du document original et ensuite, entre parenthèses, la mention « *as cited in* » suivi du nom de l'auteur du document secondaire. Attention, la source secondaire doit toujours être référencée à l'aide du format parenthèses.

Une association est considérée comme auteure d'une référence. Notons que s'il s'agit d'un acronyme, il vous faudra référencer, seulement la première fois, son nom complet suivi de son abréviation mentionnée entre crochets; l'abréviation seule sera utilisée à partir de la deuxième citation.

Si la référence est une traduction, il faut alors, en plus du nom de l'auteur, indiquer la date d'édition de l'œuvre originale puis celle de la traduction, les deux séparées d'un slash.

S'il n'y a pas d'auteur, mentionnez les premiers mots significatifs du titre de la référence à la place.

Soyez cependant méfiant quant à la pertinence d'une source qui ne possède pas d'auteur clairement identifiable.

S'il s'agit d'un chapitre d'un ouvrage collectif, seul l'auteur du chapitre sera mentionné, suivi de la date d'édition de l'ouvrage collectif.

Les communications personnelles et textes classiques font l'objet d'un référencement à part entière et aucun de ces deux derniers supports ne devra figurer dans la bibliographie en fin de travail.

Lorsqu'on doit citer une communication personnelle, comme par exemple un email, une conversation téléphonique ou encore une lettre privée, il faudra mentionner l'initiale du prénom suivi du nom de l'auteur. Indiquez aussi entre parenthèses, la date la plus précise possible de cet échange.

Pour les textes anciens, grecs par exemple, dont on ne connaît pas la date d'origine, il faudra utiliser celle de la traduction de l'œuvre.

Enfin, quant aux textes fondamentaux des religions, ils ont leur propre numérotation universelle. Il s'agira d'indiquer les versets retenus et la version du texte utilisée.

[Exo] cf. Moodle

- **Exercice – Drag text – La citation :**

La citation sert à rapporter mot à mot les propos d'un auteur. Lorsqu'elle inclut moins de quarante mots, elle doit être reprise entre guillemets, suivie de parenthèses contenant la référence « auteur, date » comme vu précédemment, ainsi que du n° de page.s dont elle est extraite.

Lorsqu'elle inclut quarante mots et plus, elle doit être placée en retrait du texte avec un interligne double, sans guillemets, suivie d'une parenthèse contenant la référence « auteur, date et n° de page.s ». Les [...] sont utilisés si une partie seulement du passage du texte original est rapportée. Pour faire ressortir une partie du texte cité, il faudra utiliser le soulignement ou la forme italique ainsi que la mention « ajout personnel des italiques » mise entre crochets.

Solutions : *partie – et plus – ajout personnel des italiques – quarante – n° – crochets*

– parenthèses – citation – italique – guillemets – double.

- **Exercice – True or false :**

- Tout type de document doit être référencé dans le texte de votre travail et dans la bibliographie à la fin de ce dernier. – *Faux.*

Feed-back : cf. Moodle

- Il est permis de citer plusieurs ouvrages en même temps. – *Vrai.*

Feed-back : cf. Moodle

- Les abréviations ne sont pas permises pour le référencement d'associations.
– *Faux*.

Feed-back : *cf. Moodle*

- Si la référence est une traduction, il faudra référencer 2 dates. – *Vrai*.

Feed-back : *cf. Moodle*

- Le référencement d'une citation doit contenir : auteur, date et numéro.s de page.s. – *Vrai*.

Feed-back : *cf. Moodle*

- **Image de fin** :

[Visuel] cf. Moodle

- **GIF de fin** :

[Visuel] cf. Moodle

- **Image consigne** :

[Visuel] cf. Moodle

Chapitre 4 : « Plagiat »

- **Texte introductif du chapitre** :

Le mémoire est un travail personnel. Pourtant, il arrive encore que des étudiants soient sanctionnés pour plagiat. Dans ce chapitre, nous expliquons pourquoi il est très important de référencer ses sources et comment il faut procéder pour utiliser correctement la citation ou la paraphraser.

[Acquis d'apprentissage]

Au terme de ce chapitre, vous serez en mesure de :

AA1. Comprendre concrètement ce qu'est le plagiat ;

AA2. Adopter les bons réflexes pour éviter de tomber dans le plagiat;

AA3. Amorcer correctement le travail de votre mémoire.

À tout moment, il vous est possible d'évaluer les similitudes entre votre texte et ceux qui sont disponibles en libre accès sur internet. En effet, grâce au logiciel "*Compilatio*" (notamment), vous disposerez d'un pourcentage de similitudes qui révélera si oui ou non il y a un constat de plagiat dans votre travail. Pour ce faire, rendez-vous sur : www.compilatio.net

- **Interactive video – Règles de référencement dans le texte (Partie 1)**

[Texte] « Rendez donc à César ce qui est à César ! » (Matt. 22 : 21 New Living Translation)

La vidéo suivante vous permettra de mieux comprendre ce qu'est :

- le plagiat ;
- la citation et la paraphrase ;
- (et ce que n'est pas) le mémoire ;
- et le principe de « cumulativité ».

[Voix-off] Le mémoire est et doit rester un travail personnel. Tout plagiat sera donc sanctionné. L'étudiant.e accepte que ce fichier soit vérifié par un logiciel anti-plagiat. En cas de soupçon de plagiat, il/elle sera informé.e, afin de pouvoir éventuellement apporter une explication qui sera jointe aux informations fournies au jury lors de la délibération.

« Oulala, heu d'accord, mais plagier, ça veut dire quoi exactement ? »

Selon le Larousse, c'est l' « *Acte de quelqu'un qui, dans le domaine artistique ou littéraire, donne pour sien ce qu'il a pris à l'oeuvre d'un autre* ».

En d'autres mots, c'est le fait de s'approprier un travail, cela peut être un texte, une image, une photo, des données statistiques par exemple, réalisés par quelqu'un d'autre.

« Ok ! Donc on ne peut rien reprendre des autres en fait ? »

Ah si ! Il n'y a pas de souci à réutiliser les idées d'une autre personne mais vous pourrez le faire seulement si vous précisez l'origine de celles-ci, en citant donc vos sources comme vu dans le chapitre précédent.

Seule exception, c'est lorsqu'il s'agit d'un fait de notoriété public, c'est-à-dire un fait qui en principe est connu de tous, comme par exemple :

« Washington est la capitale des Etat-Unis », « La terre est ronde » ou le « Je vous ai compris » de Charles de Gaulle.

Il vous faudra aussi décider sous quelles formes vous présenterez vos idées : en utilisant la citation ou la paraphrase. Voici une courte définition pour chacune d'entre elles...

La citation consiste à reprendre mot à mot les propos d'un auteur. La paraphrase, quant à elle, a pour but de réécrire les propos d'un auteur dans une forme strictement personnelle.

Ces deux techniques ont des avantages et des inconvénients :

- la paraphrase sera en général préférée ; elle permet une meilleure lisibilité de votre texte et une mise en valeur de votre propre style d'écriture.
- cependant, l'utilisation de la citation sera plus pertinente quand il faudra reprendre une définition par exemple. Elle sera également bien plus convaincante quand il s'agira de s'appuyer sur les propos « bruts » et sur le ton donnés par l'auteur.

Mais attention, une simple juxtaposition de citations ne relève nullement d'une démarche scientifique ! Utilisez la citation seulement quand elle apporte une plus-value à ce que vous cherchez à démontrer. Rappelons-le, un simple copier-coller ne contribuera en aucun cas à l'évolution de la recherche scientifique. Il ne s'agit donc pas seulement de constater, il vous faut également interpréter et argumenter. Votre mémoire se doit d'intégrer non seulement les pensées des chercheurs qui vous ont précédé, mais doit aussi contenir vos propres idées ! Cela relève du principe d'intégrité intellectuelle inhérente à toute recherche scientifique. Par ailleurs, vous permettrez aux pairs de s'appuyer sur votre travail. C'est la principe même de la « cumulativité des recherches ». Selon Gérard Derèze (2015, p.69), « c'est sur elle que repose le sens même de la recherche scientifique qui ne doit pas réinventer le monde à chaque fois et qui peut donc s'appuyer (de façon certes critique) sur les acquis de la discipline. »

[Exo] cf. Moodle

• **Exercice – Single choice set – le plagiat :**

Pourquoi faut-il citer ses sources ? Pour...

- Respecter les droits d'auteur.
- Donner de la crédibilité à son travail.
- Démontrer une rigueur scientifique et permettre le repérage des sources.
- Toutes les réponses sont correctes.

Complétez la définition donnée par le Larousse :

le plagiat c'est l' "acte de quelqu'un qui, dans le domaine artistique ou littéraire, donne pour

– 1 – ce qu'il a – 2 – l'œuvre d'un autre "

- 1. acquis / 2. appris de
- 1. sien / 2. a pris à
- 1. rien / 2. dérobé de
- 1. sien / 2. déduit de

"En d'autres mots, plagier, c'est s'approprier *un travail* réalisé par quelqu'un d'autre"

Quel type de travail ?

- Cela peut seulement être des textes écrits.
- Tout type de travail sauf les photos et les vidéos qui relèvent d'un traitement spécial.
- Cela peut être par exemple un texte, une image, une photo, des données statistiques, ...

Complétez la phrase suivante : " Pour contribuer à l'évolution de la recherche scientifique, il ne s'agit pas seulement de – 1 – , il faut également – 2 – et – 3 – ".

- 1. interpréter / 2. constater / 3. argumenter
- 1. interpréter / 2. citer / 3. paraphraser
- 1. constater / 2. interpréter / 3. argumenter
- 1. constater / 2. justifier / 3. corroborer

• **Exercice – Single choice set – la citation ou la paraphrase :**

Elle.s sert/ servent à appuyer vos idées dans un texte...

- La citation
- La paraphrase
- La citation et la paraphrase
- Aucune des réponses proposées n'est correcte.

Elle.s doit/ doivent toujours être accompagnée.s de la référence à la source...

- La citation et la paraphrase
- La citation
- La paraphrase
- Aucune des réponses proposées n'est correcte.

Son référencement dans le texte doit contenir : auteur, date, numéro.s de page.s ...

- La citation
- La paraphrase
- La citation et la paraphrase
- Aucune des réponses proposées n'est correcte

Sa structure doit impérativement changer...

- La citation
- La paraphrase
- La citation et la paraphrase
- Aucune des réponses proposées n'est correcte

La double obligation d'originalité et de fidélité définit bien...

- La citation
- La paraphrase
- La citation et la paraphrase
- Aucune des réponses proposées n'est correcte

• **Exercice – Drag text – citation versus paraphrase :**

L'avantage de la paraphrase par rapport à la citation , c'est qu'elle permet d'avoir un texte plus fluide et clair en favorisant un meilleur enchaînement entre les différentes sources utilisées et en assurant une cohérence dans le style et le ton.

Quand elle est bien maitrisée, elle donne une meilleure impression auprès de votre lectorat. La paraphrase est plus largement répandue et encouragée que la citation dans le style bibliographique APA.

Mais la citation peut être tout à fait pertinente lorsque quelques mots précis sont cités pour mettre en relief le style et le ton de l'auteur, qualifié d'ironique par exemple.

Solutions : paraphrase – maitrisée – précis – le ton – cohérence – fluide et clair – citation

- **Interactive video – Règles de référencement dans le texte (Partie 2)**

[Texte] « *Your ideas are also needed to build the world !* »

Vous savez à présent ce qu'est par définition une citation et une paraphrase. Dans cette vidéo, vous découvrirez les outils nécessaires pour :

- appliquer correctement les techniques de la citation;
- et manipuler avec brio l'art de la paraphrase.

[Voix-off] Dans cette vidéo, nous allons apprendre à utiliser la citation et la paraphrase.

Intéressons-nous d'abord à l'emploi de la citation. Lorsqu'elle inclut moins de quarante mots, elle doit être reprise entre guillemets, suivie de parenthèses contenant l'auteur, date, et du n° de la page, comme vu précédemment.

Une citation de 40 mots et plus doit être placée dans un paragraphe en retrait du texte avec un interligne double, sans guillemets, toujours suivie de parenthèses contenant : l'auteur, la date et la n° de la page.

Si une partie seulement du passage du texte original est rapportée, il faut indiquer ce procédé par l'ajout des trois points de suspension mis entre crochets.

Il est possible de faire ressortir une partie du texte cité en utilisant la forme italique et en insérant entre crochets la mention « *ajout personnel des italiques* » avant la référence de la citation.

Si elle provient d'un texte écrit dans une autre langue, elle doit être suivie de l'expression

« *traduction libre* » placée entre crochets.

Enfin, Il est possible d'intégrer une citation à l'une de vos phrases ; pour ce faire, paraphrasez une partie de la citation et reprenez à l'identique et entre guillemets l'autre partie !

Concernant à présent l'emploi de la paraphrase, il faudra être attentif à deux contraintes auxquelles elle est soumise : celle de l'originalité (elle demande une réécriture strictement personnelle) et celle de la fidélité (elle doit conserver le sens d'origine). Voici 4 étapes qui vous aideront à maîtriser avec style l'art de la paraphrase...

Première étape : le repérage. Il s'agit d'abord d'effectuer une lecture approfondie, pour bien comprendre le sens et l'intention donnés par l'auteur, mais également pour bien comprendre les contextes (interne et externe) de l'ouvrage. Soulignez alors les éléments qui vous intéressent et que vous comptez reformuler. Remarque : l'élaboration de fiches de lecture vous aidera à mener à bien cette étape de repérage. Deuxième étape : la substitution. Elle consiste à trouver des synonymes adéquats aux éléments retenus. Attention, tous ne correspondent pas ! Restez fidèle au message de l'auteur. Troisième étape : la structuration. Reformuler, c'est aussi donner une structure différente de celle d'origine. Inter-changez alors un maximum d'éléments pour créer une phrase unique. Quatrième et dernière étape : la vérification. Vous voilà avec une toute nouvelle phrase, la vôtre ! Est-elle pour autant respectueuse du sens donné par l'auteur ? Votre reformulation est-elle compréhensible ? Comparez l'ancienne et la nouvelle version pour vous assurer de la qualité de votre paraphrase. Et n'hésitez pas, si vous en avez l'occasion, à vous faire relire. *[Exo] cf. Moodle*

- **Exercice – Drag text – les différentes formes de citation :**

« Avoir des connaissances sur le sujet ne suffit pas à faire d'une personne un leader. » (Lapierre, 2006, 10) → exacte (ou textuelle) courte

« Les nouvelles formes de communication [...] permettent cette efficacité en facilitant le transfert d'information entre les chercheurs. » (Archambault, 1995) → exacte légèrement modifiée

Un des grands auteurs du management, Peter Drucker, insistait sur l'importance des employés et leur apport à l'entreprise, « ce qui suppose ne pas exiger des ouvriers qu'ils laissent leur intelligence au vestiaire lorsqu'ils entrent à l'usine » (Mousli, 2010, 183). → fondue (ou intégrée à une phrase)

–
Il va sans dire que le fait de posséder « des connaissances sur le [leadership] ne suffit pas à faire d'une personne un leader » (Lapierre, 2006, 10). → fondue (ou intégrée à une phrase) et modifiée légèrement

Selon Goethe (1769, cité dans Lapierre, 2012) [...] → secondaire

« Auteur mentionnait souvent ce que son père lui disait : "allume la lumière si tu veux voir clair!" » (2010, 15) → double (= une citation incluse dans une autre citation)

Solutions : fondue (ou intégrée à une phrase) – secondaire – fondue (ou intégrée à une phrase) et modifiée légèrement – exacte (ou textuelle) courte – exacte légèrement modifiée – double (= une citation incluse dans une autre citation)

- **Exercice – True or false :**

Plagier c'est aussi reprendre, à l'aide de nos propres mots, les idées d'une autre personne tout en mentionnant leur provenance. – *Faux*

Feed-back : *cf. Moodle*

Il est conseillé de construire un texte par juxtaposition de citations. – *Faux*

Feed-back : *cf. Moodle*

Il n'est pas nécessaire de citer un fait de notoriété publique. – *Vrai*

Feed-back : *cf. Moodle*

5.2 Résultats n° 2 : intégration du prototype via le logiciel H5P

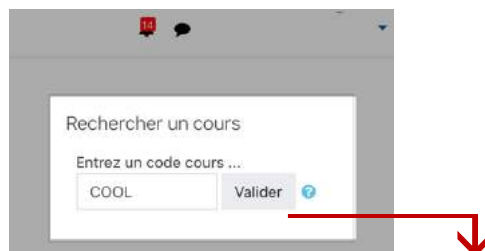
Démarches à suivre pour l'accès au cours sur Moodle :

1. Se connecter sur Moodle ;



Vous avez besoin d'avoir un identifiant UCL valide pour participer au cours.

2. Introduire le code COOL dans la barre de recherche pour trouver le cours* ;



**Lien pour accès rapide :*

<https://moodleucl.uclouvain.be/course/view.php?id=15431>

3. Vous êtes dans le menu du cours, module « Mémoire » ; vous pouvez cliquer sur le chapitre de votre choix ; à titre d'exemple, nous avons sélectionné le chapitre *zéro* (chapitre introductif du module).



4. Voici le début du chapitre *zéro* ; comme tous les autres chapitres, il est introduit par une texte contenant une brève explication du contenu et l'énonciation des acquis d'apprentissage. Défilez vers le bas pour avancer dans la matière.



5. Vidéos classiques, interactives, textes, images et exercices divers se succèdent afin de vous offrir un cours en ligne de qualité ! Voici quelques explications pour chacun de ces éléments d'interaction...

☞ *Drag and drop* : glissez et déposez chaque image dans l'emplacement adéquat puis validez vos réponses ; vous pouvez recommencer l'exercice autant de fois que vous le souhaitez. Attention, en fonction de l'exercice, il est possible qu'un élément de réponse puisse se retrouver dans plusieurs emplacements à la fois ; pour le savoir, lisez bien la consigne.



☞ *True or false* : cochez la bonne réponse (soit vrai soit faux) puis validez votre choix. Un feed-back apparaît automatiquement pour vous confirmer votre bonne réponse ou pour vous expliquer pourquoi votre réponse n'est pas correcte. Même si vous savez le deviner, vous pouvez toujours voir la solution et faire une nouvelle tentative par la suite.



☞ *Image slider* : parcourez horizontalement les images grâce aux flèches se trouvant de part et d'autre de celles-ci.



☞ *Hot spots image* : cliquez sur les puces placées sur l'image pour avoir plus d'informations sur celle-ci.



☞ *Fill in the blanks* : écrivez les réponses dans les espaces laissés vides. En cas de mauvaise.s réponse.s, vous pouvez recommencer autant de fois que vous le souhaitez. Vous pouvez également voir la correction mais seulement si vous n'avez laissé aucun espace vide.

| Fill in the blanks |

Possibilités : étape - lire - bibliographique

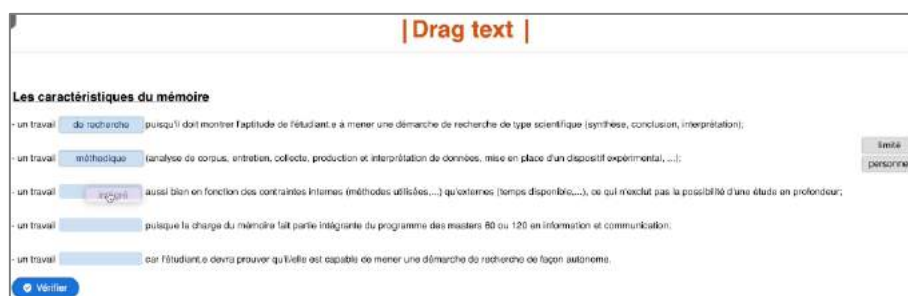
La première du mémoire : ! Pour ce faire, il vous faudra élaborer un recherche .

Ce sera le sujet du premier chapitre de ce module.

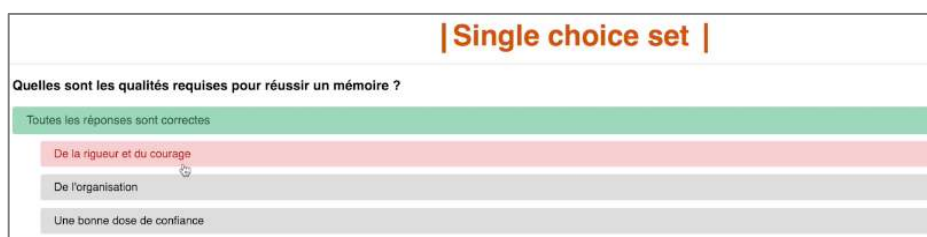
☞ *Find the Hotspot* : sélectionnez l'endroit approprié en fonction de l'exercice et de la question qui vous est posée. Vous pouvez recommencer jusqu'à trouver la bonne réponse.



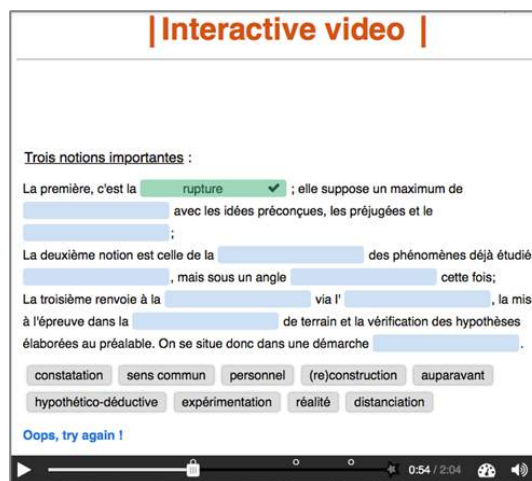
☞ *Drag text* : glissez et déposez chaque mot ou partie de texte dans l'emplacement adéquat puis validez vos réponses ; vous pouvez recommencer l'exercice autant de fois que vous le souhaitez et/ou voir la correction.



☞ *Single choice set* : sélectionnez une seule bonne réponse parmi celles qui vous sont proposées ; il vous sera possible de corriger celles-ci seulement après avoir répondu à toute la série de questions ; vous pouvez aussi voir la correction. Si le son de l'interaction vous dérange, n'hésitez pas à le couper en cliquant sur le symbole de l'enceinte placé en haut à droite de l'exercice.



☞ *Interactive video*. En plus d'être une vidéo classique, la vidéo interactive propose des exercices directement intégrés au contenu théorique énoncé ; lorsqu'il y a un exercice, un pop-up vous le signale ou la vidéo s'arrête d'elle-même pour vous laisser l'occasion de répondre. Après avoir validé vos réponses et en fonction du type d'exercice, vous aurez l'occasion de recommencer, d'avoir un feed-back et/ou de voir la correction. Des points placés sur la ligne de progression de la vidéo vous indiquent où se situent les exercices ; lorsque ces points sont vides, cela signifie que vous n'avez pas répondu à l'exercice et à contrario, lorsqu'ils sont pleins, cela veut dire qu'ils sont complétés. À la fin de chaque vidéo interactive, vous avez un résumé de vos résultats. Enfin, pour satisfaire à chacun des utilisateurs, il y a la possibilité d'ajuster la vitesse de lecture de la vidéo, de l'accélérer (option 1.25 ou 1.5 ou 2) ou de la ralentir (option 0.5 ou 0.25).



Pour des explications en vidéo, c'est par ici :

- Tutoriel de prise en main d'H5P <https://vimeo.com/586724273>

5.3 Résultats n° 3 : évaluations du prototype

5.3.1 Phase 1 : prototypage par l'équipe projet

Comme expliqué dans le volet « méthodologie », des réunions régulières (de l'ordre d'une à deux par mois) ont été organisées afin de présenter au fur et à mesure à l'équipe-projet tous les éléments du prototype (cf. l'annexe 1 : « Calendrier des rendez-vous avec l'équipe projet ») . La liste des modifications apportées suite aux rendez-vous d'équipe peut être consultée à l'annexe 2 : « Modifications apportées au prototype ».

Celles-ci portaient globalement sur des problèmes de mise en forme, de coquilles et fautes de frappe et de consignes insuffisantes ou maladroites.

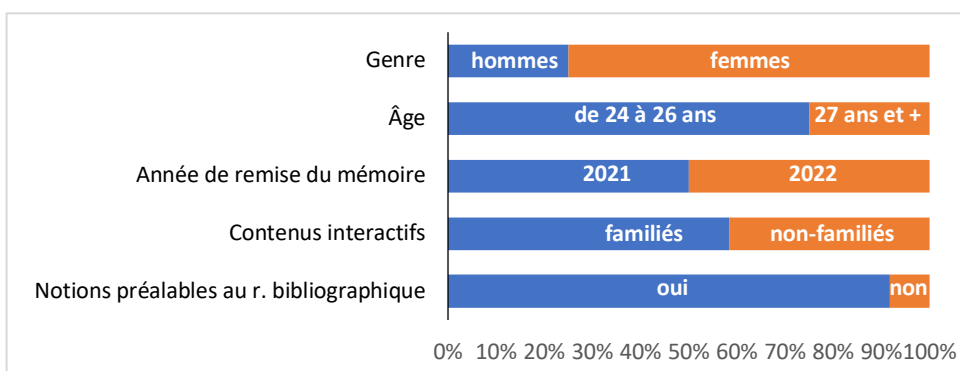
5.3.2 Phase 2 : tests utilisateurs

[Cf. annexe 4 : « Retranscriptions : interviews des utilisateurs-test ».]

▪ Informations sur l'échantillonnage

Douze élèves de master en communication ont volontairement accepté d'être interrogés et seulement la moitié d'entre eux présentent leur mémoire cette année. L'échantillon est composé de trois garçons et de neuf filles et il regroupe principalement des étudiants ayant entre 24 et 26 ans (contre trois étudiants seulement ayant 27 ans et plus). Un peu plus de la moitié des personnes interrogées sont familiarisées avec les contenus interactifs et seule une personne n'a jamais eu de notions sur le référencement bibliographique avec l'accomplissement des tâches. Notons qu'aucun d'entre eux n'a pu disposer du tutoriel explicatif sur la manière de réaliser les exercices H5P.

Aperçu rapide de l'échantillonnage :



▪ Observations pendant la passation

Après avoir observé le comportement des douze élèves lors de la passation, j'ai pu remarquer plusieurs choses :

- Trois étudiants (Alpha 2, Bravo 4 et Charlie 1) n'ont pas compris que lorsque la vidéo interactive s'arrêtait, c'était parce qu'ils étaient supposés répondre à un exercice ;
- La majorité des étudiants se sont efforcés à répondre à la perfection aux questions qui leur ont été posées ;
- Ceux qui, au départ, étaient réticents quant au temps nécessaire pour accomplir les tâches ont été finalement assez enthousiastes lorsqu'il s'est agi de partager leur expérience par rapport au dispositif lors de l'étape d'interview (la dernière du processus d'évaluation) ;
- Les étudiants n'étant pas familiarisés aux contenus interactifs sont arrivés à se débrouiller pour faire les exercices. Deux d'entre eux (Bravo 1 et Charlie 1) ont demandé de l'aide seulement une fois ;
- Seuls deux étudiants (Bravo 1 et Bravo 3) ont recommencé les exercices pour obtenir le maximum de points.

▪ Interview après la passation

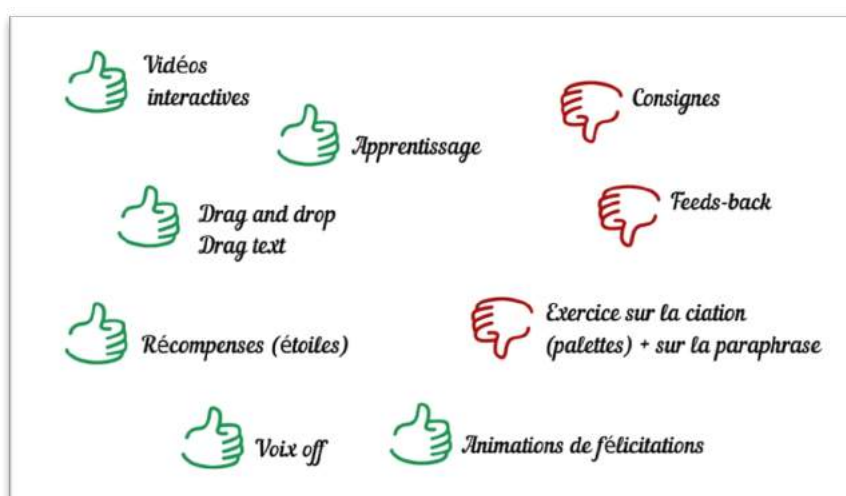
Après l'interview des utilisateurs, voici les éléments qui sont le plus souvent revenus :

- Tous les étudiants ont déclaré qu'ils avaient appris de nouvelles choses ;

- La vidéo interactive a été spontanément félicitée par quasi tous les apprenants, le qualificatif le plus souvent utilisé à son égard était « motivante » ;
- Ce qui a plu avant tout, ce sont les pauses et particulièrement le fait qu'après chaque point d'informations, l'étudiant savait qu'un exercice l'attendait avec une évaluation immédiate à la clé ;
- En plus de l'aspect évaluatif immédiat, c'est le gain d'étoiles qui en a marqué plus d'un ! Les étoiles ont été particulièrement motivantes pour certains élèves (Alpha 1, Bravo 1, Bravo 3) ;
- La diversité des supports utilisés (textes, images, vidéos, exercices) a été saluée, sauf pour Bravo 4 qui aurait préféré avoir plus d'exercices différents ;
- Le *drag text* et le *drag and drop* sont les deux types d'exercices qui ont été préférés, à part pour Charlie 3 qui préférait le *Single choice set* ;
- Un tiers des utilisateurs (Alpha 1, Alpha 3, Bravo 1, Charlie 4) a manqué de feed-back lors de leurs mauvaises réponses ;
- Quelques étudiants (Alpha 3, Charlie 1, Charlie 2) auraient préféré une clarification des consignes ;
- L'exercice des « palettes » de la première VI a été désapprouvé par la majorité ;
- L'exercice sur la paraphrase de la dernière VI du chapitre 4 n'a globalement pas bien été compris ;
- Trois étudiants (Bravo 2, Bravo 4 et Charlie 4) ont naturellement trouvé la manière d'accélérer les vidéos pour ajuster le dispositif à leur usage personnel ;
- Deux étudiants (Alpha 2 et Alpha 4) auraient voulu rendre plus rapide le débit de la vidéo mais n'ont pas réalisé qu'il était possible d'accélérer la vitesse de lecture ;
- Deux apprenants (Alpha 4 et Bravo1) ont parlé de la connexion internet qui a été un frein au bon déroulement de leur expérience ;

- Deux étudiants (Bravo 2 et Charlie 4) auraient souhaité qu'un support papier soit donné préalablement au suivi du cours afin de rendre plus facile la prise de notes ;
- La qualité et le ton employé de la voix-off ainsi que le langage utilisé ont été particulièrement appréciés par quatre apprenants (Alpha 3, Bravo 2, Charlie 2, Charlie 4) ;
- Les félicitations et l'animation de fin de type « GIF » ont été appréciées par Bravo 4 et Charlie 4.

Infographie : récapitulatif des remarques



- **Liste de propositions de modifications (cf. annexe 2 – Modifications apportées au prototype)**

D'abord, des changements doivent être réalisés concernant les consignes de chaque exercice. Rappelons qu'aucun des utilisateurs n'a eu au préalable le tutoriel pour comprendre le fonctionnement d'H5P. Pour remplir au mieux le contrat d'interaction, il est nécessaire d'affiner et de vérifier les consignes pour chaque exercice et de donner à tous les étudiants le tutoriel de prise en main d'H5P. Ensuite, l'exercice « des palettes » est à améliorer, à simplifier ou même à évincer.

Plus de feed-back explicatifs et non simplement descriptifs doivent être aussi configurés ; j'ai pensé dans un premier temps à remplacer les encouragements tels que « *Oops* », « *Try again* » et « *Well done* » par des feed-back plus explicatifs. Néanmoins, il ne sera tout de même pas possible d'obtenir des réponses au cas par cas. Seuls les exercices du « true or false » ou du « find the hotspot » permettent d'insérer un feed-back plus précise quant à la justesse ou non du choix de la réponse sélectionnée. Les autres exercices fonctionnent par essais-erreurs. Pour le « *Single Choise Set* » par contre, il aurait été intéressant d'avoir plus d'explications, mais le logiciel H5P ne le permet pas (encore). Enfin, des supports papiers vont être introduits dans l'onglet « ressources supplémentaires » afin d'accompagner au mieux la prise de note de l'étudiant désireux.

Finalement, les problèmes de connexion internet ont affecté peu d'apprenants mais restent tout de même présents et interpellants puisqu'il n'est pas possible pour le concepteur de contrôler cette variable (impossible à modifier).

Et pour terminer, voici quelques feed-back positifs encourageants ressortant des interview :

« *Je savais qu'après chaque leçon, j'allais avoir un exercice, ce qui me motivait à mémoriser la leçon* » - Alpha 1

« *On est comme pris par la main jusqu'à l'objectif* » - Bravo 2

« *Je trouvais que ça parlait vraiment dans notre langage* » - Bravo 4

« *Si j'ai ces ressources en main, je pense pouvoir faire mon mémoire avec plus de sérénité* » - Alpha 3

5.3.3 *Investissement dans la conception et l'achèvement des tâches*

[Cf. annexe 3 : « Investissement en temps pour la conception du dispositif et son intégration à H5P ».]

Concernant la conception d'une vidéo classique faisant approximativement 3 minutes (ceci correspondant grosso modo à une page complète de texte), plus de la moitié du temps est consacré à la synthèse de son contenu théorique ; près de 30% de temps va à la création du visuel ; suivi de la voix off, à 14% ; puis du montage à 3% seulement – cf. graphique n°1.

S'il s'agit d'une vidéo interactive, il faudra additionner en plus l'investissement fourni pour la réalisation de chaque type d'exercices prenant part à la VI. Nous retiendrons que ce sont le « *drag and drop* » avec la création d'un visuel et l'« *image slider* » qui prennent chacun plus de 15% du temps comparés aux autres types d'exercices. Le « *fill in the blanks* » et le « *drag text* » n'introduisant pas du nouveau contenu (dits « classiques »), sont les exercices qui prennent le moins de temps à concevoir. Notons que la mise en forme d'un chapitre demande presque le même temps de conception que celui d'un *drag and drop* et d'un *image slider* – cf. graphique n°2.

En tout, 1058 heures ont été consacrées à la création du dispositif pédagogique contre seulement 148 heures pour la réalisation complète de celui-ci par les élèves-test. C'est le chapitre 2 (« Bibliographie ») qui a particulièrement pris le plus de temps à la conception, suivi du chapitre 1 (« Recherche bibliographique ») ; du chapitre 3 (« Référencement dans le texte »), du chapitre 4 (« Plagiat »), en enfin du chapitre 0 (« Mémoire). Le temps d'exécution des chapitres par les utilisateurs-test est proportionnel au temps qu'il m'a fallu, moi conceptrice, pour les produire.

On remarque tout de même de petits écarts entre le temps de création et d'achèvement pour le chapitre sur la bibliographie et sur le plagiat. Ce phénomène pourrait s'expliquer par le fait que le chapitre portant sur la bibliographie a été le premier à avoir été créé ; vu que c'était pour moi le début, il m'a fallu un temps d'adaptation à la conception des tâches. Pour ce qui est du chapitre sur le plagiat, l'écart création/achèvement peut s'expliquer par le fameux exercice des palettes qui a posé problème à la majorité des apprenants – cf. graphique n°3.

CONCLUSION

Au terme de cette recherche, il nous est à présent possible de répondre à la question problème de départ : « *Dans quelle mesure la digitalisation et l'hybridation des moyens éducatifs vont-elles d'une part, contribuer à l'innovation pédagogique au service d'une formation de qualité ; et d'autre part, par le biais de vidéos interactives, solutionner les lacunes des étudiants en LCOMU2910 et MCOMU2910 quant à l'élaboration et la mise en forme d'un travail de recherche ?* »

Suite à cette recherche, nous avons pu découvrir, malgré quelques limites inhérentes à l'enseignement numérique, tout l'intérêt que représente l'introduction de la digitalisation et de l'hybridation pour une formation de qualité dans l'enseignement actuel : continuité de l'enseignement en situation de crises, proposition d'une pédagogie attractive et motivante adaptée à la génération actuelle, acquisition de nouvelles compétences,...

Quoi qu'il en soit, il faut être prêts pour demain ! Qui sait de quoi sera fait l'avenir ? Je partage l'avis de Docq, Lebrun et Smidts , « les modalités organisationnelles à distance ou hybrides représentent aujourd'hui déjà, et très certainement de plus en plus à l'avenir , une réponse pertinente à l'évolution du paysage académique institutionnel belge, européen et mondial » (2010, p. 54).

Après avoir conçu et expérimenté un module d'enseignement en ligne par le biais du logiciel H5P permettant la production de vidéos interactives, je voudrais témoigner de mon ressenti et des leçons que j'ai pu tirer de cette expérience. Tout d'abord, j'ai rencontré quelques fois des problèmes techniques, qui m'ont frustrée, dans l'élaboration de ce module : des coupures ou des lenteurs de connexion causées par des travaux ou encore les intempéries,... Cela m'a permis de mesurer la dépendance à la technologie de ce type d'enseignement digital, dépendance qui peut mettre en péril tout un système pédagogique de pointe, ainsi que la motivation tant de l'enseignant que de l'apprenant.

J'ai également réalisé toute l'importance de pouvoir disposer d'un matériel informatique de qualité pour garantir un enseignement de qualité.

Une deuxième réflexion concerne le rôle que je pense avoir tenu en tant que conceptrice de ce module « Mémoire » sur la vidéo interactive notamment.

J'ai réellement eu le sentiment d'être bien plus qu'un « maître traditionnel » qui transmet simplement des informations ; j'ai été une guide, une accompagnante dans l'apprentissage, soucieuse de maintenir un enseignement de qualité ainsi que l'intérêt de l'apprenant, en veillant à proposer des activités organisées, variées, motivantes. Cela n'aurait été possible si je n'avais pas eu à ma disposition les outils informatiques du logiciel H5P .

Les retours élogieux que j'ai pu recueillir des étudiants qui ont testé le produit me confortent quant à l'utilité et la qualité pédagogique de ces vidéos interactives H5P ! Un apprentissage en ligne tel que le dispositif exposé dans ce projet permet de booster l'acquisition des compétences transversales de l'étudiant, changeant de la sorte son rôle passif : il devient un acteur interactif, gérant lui-même son apprentissage, en autonomie. Grâce aux outils variés que propose H5P, beaucoup d'étudiants tellement différents sont motivés ensemble, même ceux peu enclin à écouter de longues heures en classe !

J'ai pu également mesurer toute l'importance du feedback : un tiers des élèves-test ont trouvé qu'il manquait de feedback. Si on veut améliorer le produit, il faut bien sûr en tenir compte. Ce feed-back ne doit pas s'arrêter à la simple description des faits mais doit être pointilleux dans l'explication des erreurs pour permettre à l'élève de comprendre la faute commise, de la dépasser et ainsi d'évoluer dans son apprentissage. Il faut reconnaître ici une limite du logiciel H5P qui ne le permet pas totalement car il est parfois seulement descriptif de la maîtrise atteinte.

Enfin, le dispositif que j'ai créé se présente comme un outil permettant à l'enseignant de gagner du temps, une partie étant vue en autonomie avec auto-évaluation de l'élève. Pourtant, la conception de ce dispositif pédagogique est le résultat d'un nombre incalculable d'heures de travail !

Construire un cours de la sorte doit certes être stimulant pour un enseignant passionné, mais chronophage dans l'investissement qu'il exige. Les enseignants sont-ils prêts à remplir ce nouveau rôle de concepteur créatif ? Si l'accompagnement n'est pas suffisant, beaucoup risquent d'être démotivés, notamment les enseignants d'un certain âge, peu habitués à être connectés.

Les instances responsables, politiques notamment, ont intérêt à libérer sans attendre suffisamment de moyens en place pour éviter que ce beau métier, humain avant tout, ne se retrouve entre les mains de techniciens « pédagogues » sous-formés. C'est une question d'intérêt public.

Et pour les étudiants, l'investissement consenti par les politiques sera-t-il suffisant pour que tous, quelle que soit leur origine, aient accès aux technologies dans des conditions efficaces, au risque de créer dans le cas contraire un fossé - numérique et social - encore plus important entre eux ? On le voit, les défis restent nombreux !

Pour clôturer cette réflexion, je voudrais ajouter que l'élaboration de ce projet m'a permis de grandir dans l'acquisition de nouvelles compétences informatiques ; il a boosté ma créativité ! J'ai pris énormément de plaisir à collaborer avec madame Kieffer et Michel Noutcha. C'était un projet stimulant et enrichissant autant sur le plan disciplinaire que social.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie du mémoire-projet

Bertolini, M. (2014). *Formation à distance, petite histoire et infographie*. Retrieved from Formation 3.0 Web site : <https://format30.com/2014/02/04/petite-histoire-de-la-formation-a-distance-infographie/>

Bertolini, M. (2021). *Vidéo interactive : 4 outils pour vos supports pédagogiques*. Retrieved from Formation 3.0 Web site : <https://format30.com/2021/06/01/video-interactive-3-outils-pour-vos-supports-pedagogiques/>

Beyer, H. & Holtzblatt, K. (1999). Contextual Design. *Interactions* 6(1), 32-42. doi : <https://doi.org/10.1145/291224.291229>

Bolland, N., D'Hoine, H., El Hasnaoui, J., Frantzen, B. & Van Opstal, C. (2020). *Se lancer dans la pédagogie hybride et à distance avec le numérique*. Unpublished document, Fédération Wallonie-Bruxelles. Retrieved from : https://mathematiques.be/wp-content/uploads/2020/11/article_19747_af5.pdf

Cisel, M. (2015). Réponses aux détracteurs de l'enseignement en ligne. *Cités*, 63, 99-108. doi : <https://doi.org/10.3917/cite.063.0099>

De Poortere, C. (2018). *Marcel Lebrun : apprendre autrement la classe inversée*. Retrieved from Pointculture Web site : <https://www.pointculture.be/magazine/articles/focus/apprendre-autrement-la-classe-inversee/>

Docq, F., Lebrun, M., & Smidts, D. (2010). Analyse des effets de l'enseignement hybride à l'université : détermination de critères et d'indicateurs de valeurs ajoutées. *Revue internationale des technologies en pédagogie universitaire*, 7(3), 48-59. doi : <https://doi.org/10.7202/1003563ar>

Gurtner, J. & Zahnd, J. (2003). L'accompagnement pédagogique : Un incontournable de la formation professionnelle continue à distance. *Distances et savoirs*, 1(4), 459 - 470. [doi:10.3166/ds.1.459-470](https://doi.org/10.3166/ds.1.459-470)

Holtzblatt, K., Burns Wendell, J. & Wood, S. (2005). *Rapid Contextual Design : a How-to-Guide to Key Techniques for User-Centered design*. Sans Francisco : Elsevier.

Kieffer, S. (2020a, novembre). *Animer des formules pédagogiques engageantes à distance, et si on revisitait le jigsaw ?*. 4th International Colloquium of AUPTIC.éducation, Louvain-la-Neuve. Retrieved from <http://hdl.handle.net/2078.1/235366>

Kieffer, S. (2020b, novembre). *Le numérique pour enseigner à distance en période COVID-19. Et si c'était à refaire en tenant compte de l'avis des étudiants ?*. Paper presented at the 4th International Colloquium of AUPTIC.éducation, Louvain-la-Neuve. Retrieved from <http://hdl.handle.net/2078.1/235600>

Knauf, A. & Falgas, J. (2020). Les enjeux de l'hybridation pour l'apprentissage coactif, *Distances et médiations des savoirs*, 30. doi : <https://doi.org/10.4000/dms.5073>

Lebrun, M. (2015). L'hybridation dans l'enseignement supérieur : vers une nouvelle culture de l'évaluation ? *Journal International de Recherche en Education et Formation*, 1(1), 65-78.

Macedo-Rouet, M. (2009). La visioconférence dans l'enseignement: Ses usages et effets sur la distance de transaction. *Distances et savoirs*, 7, 65-91. doi : <https://doi.org/>

Nebra, M. (2015). Éducation numérique : le modèle pédagogique et économique d'*OpenClassrooms*. *Administration & Éducation*, 146, 21-25. doi : <https://doi.org/10.3917/admed.146.0021>

Noutcha, M. (in press). *Efficacité pédagogique d'exercices interactifs H5P : une étude de cas sur la recherche bibliographique dans le séminaire d'accompagnement du mémoire* (Master's thesis). Université catholique de Louvain-la-Neuve, Louvain-la-Neuve.

Roy, N. (2014). La classe inversée, une pédagogie renversante ?. *Tableau* 3(1). Retrieved from <https://pedagogie.uquebec.ca/le-tableau/la-classe-inversee-une-pedagogie-renversante>

Reinders, S. (2020). *Après le COVID, relever les défis de l'enseignement hybride grâce au numérique ?* Retrieved from Digital Wallonia Web site : <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/enseignement-hybride>

Rozier, E. (2010). John Dewey, une pédagogie de l'expérience. *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 80-81(2-3), 23-30.

Ryan, M. (2013). Des jeux narratifs aux fictions ludiques: Vers une poétique de la narration interactive. *Nouvelle revue d'esthétique*, 11, 37-50. doi : <https://doi.org/10.3917/nre.011.0037>

Véran, J. (2015). Compétences numériques des élèves : de quoi parle-t-on ?. *Administration & Éducation*, 146, 69-74. doi : <https://doi.org/10.3917/admed.146.0069>

Bibliographie du contenu théorique du dispositif pédagogique

American Psychological Association. (2010). *Publication Manual of the American Psychological Association, Sixth Edition*. Washington.

American Psychological Association. (2019). *Publication Manual of the American Psychological Association, Seventh Edition*. Washington.

Bachelard, G. (1965). *La Formation de l'esprit scientifique*. Paris : Librairie des textes philosophique J. Vrin.

Compilato. (2017). *Astuces pour éviter le plagiat académique*. Retrieved April 27, 2021 from : <https://www.compilatio.net/blog/astuces-eviter-plagiat>

Debret, J. (2015). *Comment éviter le plagiat ?* Retrieved April 10, 2021 from Scribb Web site : <https://www.scribbr.fr/le-plagiat/comment-eviter-le-plagiat/>

Debret, J. (2020). *Les normes APA françaises : Guide officiel de Scribb basé sur la septième édition des normes APA*. Retrieved from Scribb Web site : <https://www.scribbr.fr/manuel-normes-apa/>

Derèze, G. (2009). *Méthodologies empiriques de recherche en communication*. Louvain-la-Neuve : De Boeck.

Lanners, C. (2018). *Méthodologie de recherche critique d'informations*. Unpublished document, Université catholique de Louvain-la-Neuve, Louvain-la-Neuve. Retrieved from <https://alfresco.uclouvain.be/alfresco/service/guest/streamDownload/workspace/SpacesStore/097a919e-9810-416e-9564-35e592cbb862/Méthodologie%20de%20recherche%20critique%20d'information.pdf?guest=true>

Patris, S. & Spoiden, A. (2015). *Rédaction des références bibliographiques selon les normes de l'American Psychological Association – Abrégé adapté à un environnement francophone*. Unpublished document, Université catholique de Louvain-la-Neuve, Louvain-la-Neuve. Retrieved from https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddot/bpsp/documents/Norme_APA_EN.pdf

Van Campenhoudt, L., Marquet, J. & Quivy, R. (2017). *Manuel de recherche en sciences sociales*. France : Dunod.

➤ **Site de référence :**

« Infosphère Uclouvain » :

<https://bib.uclouvain.be/infosphere/content/infosph%C3%A8re>

Résumé :

Le système éducatif actuel connaît de profondes mutations, d'une part à cause des nouvelles exigences des apprenants et d'autre part, à cause de la crise sanitaire que nous traversons actuellement.

Dans quelle mesure l'hybridation des moyens pédagogiques peut-elle révolutionner le système éducatif traditionnel ?

En quoi les vidéos interactives peuvent-elles être une source d'enrichissement dans le dispositif pédagogique des cours précédemment mentionnés, et comment contribuer plus largement à une culture de dynamisme pédagogique au service de l'éducation ?

Ce mémoire-projet s'intègre dans un projet de Fonds de Développement Pédagogique (FDP) porté par Suzanne Kieffer, Sarah Sepulchre et Sandrine Roginsky. L'objectif global est de fournir une assise identique pour le développement de compétences et de savoir-faire aux étudiants.es de l'Ecole de Communication (COMU), d'améliorer leur capacité d'auto-évaluation, d'enrichir le dispositif pédagogique des cours visés par le projet et de proposer un apprentissage hybride combinant présentiel et classe inversée.

Mots-clés :

vidéo interactive – enseignement hybride – classe inversée –
E-Learning – compétences transversales – digitalisation.